

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 12 Juin 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°144 ■

PLUSIEURS DOSSIERS
ONT ÉTÉ EXAMINÉS
**Tebboune préside
un Conseil
des ministres**

P 16

UN NOUVEAU COMPLEXE DE 1,5 MILLIARD DE DOLLAR SERA RÉALISÉ À ARZEW (ORAN)

Sonatrach met le paquet sur la pétrochimie

L'Algérie ambitionne de valoriser 50% de sa production primaire localement. Plusieurs projets pour la réalisation de complexes de pétrochimie sont programmés par le groupe pétro-gazier Sonatrach. Il s'agit, en effet, des projets pour la valorisation des hydrocarbures, notamment la conversion du propane en polypropylène, du kérosène en alkyle benzène linéaire (LAB) et du méthanol en MTBE.

P 3

PROJET DE LOI RÉGISSANT
LES RÈGLES RELATIVES AUX
MARCHÉS PUBLICS

Conférer davantage de transparence

Le projet de loi régissant les règles générales relatives aux marchés publics a été présenté avant-hier par le ministre des Finances devant les membres de la Commission des finances et du budget à l'APN. Ce nouveau cadre réglementaire vise, selon le ministre, à conférer davantage de transparence en la matière, notamment à travers l'accélération de la numérisation et la promotion de la participation des start-up.

P 4

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

Nécessité d'interconnexion avec d'autres secteurs

L'Algérie depuis quelques années, sévèrement affectée par la pandémie, qui l'ont désertée pour maintes raisons. Promouvoir ce secteur est une difficile tâche, tant celui-ci reste dépendant de l'essor d'autres activités. Le tourisme en Algérie est dépendant de développement d'autres secteurs. C'est le constat établi par le ministre du Tourisme.

P 5

AVEC UN REcul DE SON PIB
SUR DEUX TRIMESTRES D'AFFILÉE

La zone euro n'a pas échappé à la récession

La zone euro n'a finalement pas échappé à la récession. Selon les chiffres révisés publiés par Eurostat, le PIB du bloc des vingt pays utilisant la monnaie unique a reculé sur deux trimestres d'affilée, avec une contraction de 0,1 % entre janvier et mars 2023, suivant une baisse de même ampleur entre octobre et décembre 2022.

P 11



Moi, c'est Géant... www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics) أنا، صح جيون

HYDRAULIQUE

Signature de deux mémorandums d'entente

Deux mémorandums d'entente portant sur l'installation des compteurs d'eau intelligents, et le lancement de la toute première formation spécialisée dans le dessalement d'eau de mer ont été signés, samedi au centre de formation de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), sous la présidence du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal.

Le premier mémorandum d'entente a été signé par le directeur général de la SEAAL, Ilyes Mihoubi et le directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), Mustapha Reguig, avec le directeur de l'entreprise "SENSUS" spécialisée dans la fabrication des compteurs intelligents, Abdelhalim Ardjane.

Quant au second mémorandum, il a été signé entre l'ADE, le groupe COSIDER représenté par son Pdg Hamid Khemliche et SEAAL avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFP) d'Alger représentée par M. Abdelkader Touil, concernant le lancement de la "première" formation spécialisée dans le dessalement d'eau de mer.

S'exprimant à cette occasion, M. Derbal a déclaré que l'accord lié aux compteurs vise à "fournir des compteurs intelligents fabriqués localement pour contribuer à la numérisation de l'opération de prélèvement des volumes d'eau consommés avec la possibilité de les relever à distance à même d'éviter les déplacements des agents et le désagrément aux clients dans le cadre de la concrétisation du principe de confiance réciproque entre l'administration et le citoyen".

Quant à l'impact commercial de cette opération, le ministre a précisé que ces compteurs permettront de recouvrer de manière "exacte et juste" les redevances de consommation d'eau et de renoncer définitivement au paiement forfaitaire des factures. Quant à l'accord de la formation, le ministre a indiqué que la formation dans les métiers de dessalement d'eau vient "accompagner les grands investissements lancés par l'Etat en matière de réalisation des stations de dessalement d'eau en tant que choix alternatif aux ressources hydriques conventionnelles impactées par le phénomène des changements climatiques".

L'accord en question garantit la formation de techniciens et de techniciens supérieurs dans le domaine de dessalement d'eau, a relevé le ministre qui a rappelé les instructions du président de la République visant à "accompagner les programmes nationaux de réalisation des stations de dessalement d'eau de mer par la création de nouvelles branches et de spécialités dans ce domaine au niveau des universités et des instituts ainsi que des centres de formation professionnelle pour exploiter ces projets importants avec des compétences algériennes en mesure de maîtriser tous les développements et des technologies modernes". Pour sa part, M. Mihoubi a précisé que le premier mémorandum s'inscrit dans le cadre de la gestion durable des eaux en tant que ressource vitale en garantissant l'équilibre et la santé financière de l'entreprise, ajoutant que l'opération d'installation des compteurs intelligents touchera dans un premier temps les secteurs industriels, commerciaux et administratifs avant de la généraliser ultérieurement.

Cet accord, poursuit le DG de la SEAAL, vise également à "mieux maîtriser le système de facturation des quantités consommées et à accompagner les grands comptes pour rationaliser la consommation d'eau et partant réaliser la pérennité de cette ressource vitale".

Le mémorandum prévoit "l'essai et l'utilisation d'une technique intelligente développée par l'entreprise +SENSUS+ pour détecter les fuites et diagnostiquer les canalisations d'eau et l'assainissement". Cette coopération est en ligne avec la responsabilité sociale de la société en tant qu'entreprise citoyenne à travers "le lancement du projet de collecte et de recyclage des compteurs défectueux".

BAC 2023

Les résultats connus vers le 20 juillet

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a révélé que les résultats du baccalauréat seront proclamés le 20 juillet.

Par S R

S'exprimant lors d'un point de presse en marge du coup d'envoi des épreuves de l'examen du baccalauréat, session juin 2023, donné à partir de la wilaya de Ouargla, le ministre a déclaré que l'annonce des résultats du baccalauréat se fera au plus tard le 20 juillet. Il a souligné que l'annonce des résultats pourrait se faire un jour ou deux plus tôt que cette date, selon l'avancement de l'opération de correction des copies d'examen. Concernant la moyenne d'admission, le ministre a été catégorique en affirmant que « tout élève obtenant une moyenne de 10/20 est considéré comme admis ».

Le ministre a en outre assuré que toutes les conditions étaient réunies pour le bon déroulement de l'examen du baccalauréat (session juin 2023). Dans une déclaration à la Télévision algérienne, le ministre a précisé que « toutes les conditions organisationnelles et pédagogiques sont réunies pour le bon déroulement de l'examen du baccalauréat (session juin 2023) », ajoutant que « la réunion organisée par vidéoconférence avec l'ensemble des directions de l'éducation au niveau national a per-

mis de s'enquérir des préparatifs liés au déroulement de l'examen tant en ce qui concerne l'aspect pédagogique que celui de l'encadrement afin d'assurer le confort psychologique à nos enfants pour qu'ils puissent passer cet examen dans de bonnes conditions ».

Sur un autre registre, le ministre de l'Éducation nationale a affirmé que le phénomène de la fraude aux examens officiels est en nette diminution. Néanmoins, le ministre a mis en garde toute « candidat » à la triche. « Toute personne prise en flagrant délit de fraude, de triche ou de tentative de fuite de sujets sera immédiatement poursuivis en justice avec mandat de dépôt » a soutenu le ministre lors du coup d'envoi officiel des examens au centre d'examen Chadid Merkhoufi Hocine, à la cité Ifri dans la commune d'Ouargla.

Ces actes illégaux, qui sont répréhensibles par la loi, pour les candidats et quiconque participerait au délit de « publication des sujets et des réponses aux examens du baccalauréat à l'aide de moyens de communication à distance » sont passibles de peines de prison allant généralement de 6 mois à 3 ans, en plus de sanctions consistant en des amendes comprises entre 100 000 et 500 000 dinars algériens.

Pour lutter contre la « fraude », une série

de mesures a été prise par les hautes autorités du pays. Des mesures prises en concertation avec les services concernés, notamment la police et l'office nationale de prévention et la lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information.

Le ministère de la Justice annonce la création d'une cellule de vigilance au niveau de chaque cour de justice sous la présidence du procureur général. La cellule en question comprend également le « directeur de l'éducation, le chef de sûreté de wilaya, le chef de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale ainsi que le responsable territorial de la sécurité intérieure ». L'objectif recherché par la prise de ces mesures est la « garantie de la crédibilité des examens » et la « préservation de l'avenir des élèves ». Pour rappel, le nombre global des candidats s'élève à 790.515 candidats dont 269.539 filles, et ce, dans les six filières, à savoir science de la nature et de la vie, mathématiques, mathématiques techniques, gestion et économie, langues étrangères, et philosophie. Le nombre de centres de compostage s'élève à 18 centres, pour 88 centres de correction.

FILIÈRE AIL

Le ministère de l'Agriculture dément les allégations de problèmes de stockage

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a démenti, dans un communiqué, les allégations de problèmes de stockage de l'ail et d'une surproduction dans cette filière non stockée, rappelant les mesures opérationnelles et les engagements d'achat du surplus de production.

« Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural dément officiellement les allégations rapportées par une chaîne de télévision privée sur la filière ail, et selon lesquelles le produit connaît une difficulté de stockage du surplus de production », a précisé le ministère. « Les informations diffusées concernant des agriculteurs d'une wilaya connue pour son abondante production sont en contradiction avec la réalité et avec les mesures proactives prises par les services techniques du minis-

tère », ajoute la même source, relevant que « les mesures opérationnelles et les engagements d'achat du surplus ou les quantités dédiées à la régulation sont en vigueur depuis mai dernier. »

« L'abondance du produit est le fruit des efforts consentis sur le terrain, et le résultat des avantages accordés et l'accompagnement de l'Etat en matière d'élargissement des surfaces cultivées », lit-on dans le communiqué du ministère qui ajoute que « l'Algérie est passée, en un court laps de temps, de pays importateur d'ail à un pays autosuffisant avec des perspectives d'exportation. » « En coordination avec le Conseil national interprofessionnel de la filière Oignon/Ail, une liste a été arrêtée regroupant près de 60 producteurs et opérateurs économiques répondant aux critères et conditions tech-

niques relatives à la qualité de produit stockable en vue de réunir les conditions favorables au stockage et à la préservation de la production », a ajouté le ministère. Et de poursuivre « le stockage effectif se fait après le séchage naturel du produit. Une opération minutieuse encadrée par des ingénieurs spécialisés », a-t-on relevé. « Outre l'ail, tous les produits agricoles de large consommation seront gérés selon de nouvelles méthodes par le nouvel établissement de régulation qui entrera en service après parachèvement des procédures légales et organisationnelles relatives à sa création », ajoute le ministère.

« Le ministère dément catégoriquement ces informations propagandistes de nature à semer la zizanie parmi les agriculteurs. Il engage l'entière responsabilité des auteurs de ces alléga-

tions », a conclu le ministère.

R E

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
Trois morts et 140 blessés ces dernières 24h

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 140 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, la même source a fait part du repêchage par les éléments de la Protection civile du corps d'un enfant de 10 ans noyé dans une mare d'eau dans la commune de Darag, dans la wilaya de Médéa.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger
Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité « ANEP » ALGER:
PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
email: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
Tél. : (021) 71.16.64 - 73.71.28
Fax : (021) 73.95.59
(021) 73.99.19

UN NOUVEAU COMPLEXE DE 1,5 MILLIARD DE DOLLAR SERA RÉALISÉ À ARZEW (ORAN)

Sonatrach met le paquet sur la pétrochimie

L'Algérie ambitionne de valoriser 50% de sa production primaire localement. Plusieurs projets pour la réalisation de complexes de pétrochimie sont programmés par le groupe pétro-gazier Sonatrach. Il s'agit, en effet, des projets pour la valorisation des hydrocarbures, notamment la conversion du propane en polypropylène, du kérosène en alkyle benzène linéaire (LAB) et du méthanol en MTBE.

Par Zahir R

« **N**otre objectif de développement de la pétrochimie est d'assurer la valorisation de plus de 50% de la production primaire en local, contre les 32% actuellement.

Ceci contribuera à la création de près de 10 000 emplois directs, l'augmentation de nos exportations en la matière à 5 milliards de dollars, contre 3 milliards actuellement et également la multiplication par cinq de la valeur ajoutée générée par les opérations des complexes de pétrochimie», a détaillé le ministre de l'énergie et des Mines, Mohamed Arkab.

S'exprimant lors d'une cérémonie de signatures du contrat pour la réalisation du complexe PDH-PP pour la production de polypropylène PP à Arzew, entre Sonatrach et l'alliance Petrofac avec HCQ, ainsi que la signature d'un contrat de financement de Projet avec la Banque Nationale d'Algérie, le ministre a indiqué que « c'est dans ce cadre que s'inscrit la réalisation de ce complexe d'Arzew destiné à la production de 550.000 tonnes/an de polypropylène, dont le contrat de réalisation a été signé entre la STEP Polymers Spa (filiale à 100% de SONATRACH) et la JV Petrofac-HQC».

D'un montant de 1,5 milliard de dollars, dira le ministre Mohamed Arkab, ce com-

plexe sera implanté dans la zone industrielle d'Arzew, sur une superficie de 88 hectares et pour une durée de réalisation de 42 mois.

La production de polypropylène attendue de ce futur complexe sera destinée à couvrir les besoins du marché national, estimés à 120 000 tonnes/an, notamment pour les secteurs de l'industrie pharmaceutique, l'Agriculture, le Transport, le Textile, le Bâtiment, l'automobile et les bateaux, précise-t-il. Quant au surplus de la production, ajoute-t-il, elle sera orientée vers les marchés à l'international, notamment européen, asiatique et africain.

La réalisation de ce projet, ajoute-t-il, s'inscrit dans le cadre de la politique générale approuvée par les hautes autorités du pays dans sa partie liée à la valorisation des ressources naturelles dont regorge le pays, notamment les hydrocarbures et les mines, afin de construire un tissu industriel intégré, permettant de créer des emplois, de réduire la facture des importations, ainsi que d'acquiescer la technologie.

Pour rappel, ce contrat avait été attribué le 14 mai dernier, suite à une consultation restreinte internationale, conformément à la procédure de passation de marchés en vigueur au sein de STEP Polymers Spa.

La concrétisation de cet important projet permettra, indique le ministre, la création de près de 6 000 postes d'emploi direct pendant la phase de construction, 450 emplois pendant la phase d'exploitation et 2 000

postes d'emploi indirect.

La seconde signature a porté sur une Convention de financement entre la STEP Polymers Spa et la banque Nationale d'Algérie (BNA) comme chef de file. Cette convention permettra le financement du projet de réalisation du complexe pétrochimique de polypropylène d'Arzew à hauteur de 70%, tandis que les 30% restants seront financés en fonds propres, précise la Sonatrach dans un communiqué.

Aussi, le projet adoptera les normes et standards appliqués à l'échelle nationale et internationale en matière de protection de l'environnement, avec notamment la réalisation d'un vaste programme de plantation d'arbres et de couverts végétaux au niveau de la wilaya d'Oran.

Il est à rappeler que le groupe Sonatrach a approuvé un plan d'investissement (2022-2026) de 40 milliards de dollars dans l'exploration, la production et le raffinage de pétrole, ainsi que dans la prospection et l'extraction de gaz. Ces investissements, avait déclaré Toufik Hakkar, « nous aideront à améliorer notre sécurité énergétique et à approvisionner le marché mondial de façon fiable ».

Aussi, M. Hakkar avait expliqué qu'« en aval, nous prévoyons d'investir plus de 7 milliards de dollars dans des projets de raffinage, de pétrochimie et de liquéfaction du gaz qui encourageront la création de valeur en Algérie et renforceront notre potentiel d'exportation ».

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE INCLUSIVE ET DURABLE

Huawei met en avant son engagement à l'Africa CEO Forum 2023

La capitale ivoirienne a accueilli les 5 et 6 juin 2023 la nouvelle édition de l'Africa CEO Forum, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire. Rendez-vous incontournable, l'Africa CEO Forum rassemble et fédère depuis 2012 les principaux acteurs qui œuvrent à façonner une Afrique compétitive, résiliente et souveraine.

La participation de Huawei reflète l'engagement de l'entreprise d'encourager le dialogue public-privé en Afrique et contribuer activement au développement socio-économique du continent, indique la compagnie chinoise dans un communiqué.

Ce sommet international d'envergure a réuni cette année 2000 participants, parmi lesquels des chefs d'entreprises, des investisseurs, des représentants d'institutions financières et des décideurs politiques. Ces derniers reconnaissant tout particulièrement l'importance du dialogue public-privé dans l'émergence africaine. En effet, réunis autour de la thématique « De 300 à 3000 : comment accélérer l'émergence de la prochaine génération de champions africains », les participants ont ainsi pu prendre part à des conférences, des débats, des ateliers et des rencontres de

très haut niveau dédiés à mettre en lumière le rôle essentiel du secteur privé pour stimuler l'activité économique des secteurs stratégiques pour le continent et ses populations. Opérant en Afrique depuis plus de 20 ans et en tant qu'acteur phare dans le secteur des infrastructures de télécommunication, Huawei est résolument engagée à accompagner ses clients et partenaires dans leur transformation numérique, celle-ci étant une l'un des principaux piliers de croissance pour l'ensemble du continent.

Preuve de l'engagement de l'entreprise en faveur d'un numérique durable et inclusif, une délégation de représentants haut niveau de Huawei a pris part à cette 9^e édition de l'Africa CEO Forum : Tony BAO, Vice-président, Huawei ; Philippe WANG, Vice-président exécutif, Huawei Northern Africa et Vincent SUN, Président d'Orange Key Account, Huawei. Ils ont ainsi pu partager au cours de ces deux journées leurs points de vue et expertises sur les opportunités que revêt l'émergence d'un numérique africain et les défis inhérents à celui-ci.

Dans le cadre de cet événement, Huawei a organisé un panel le lundi 5 juin, sur le thème : « Libérer le numé-

rique pour une Afrique durable et inclusive ». Tony BAO, Vice-président, Huawei, a prononcé un discours inaugural. Il a tenu à rappeler l'importance de la vision proposée par l'Agenda 2063 de l'Union africaine pour transformer l'économie du continent : « L'Agenda 2063 de l'Union africaine, souligne que la construction d'une Afrique entièrement numérique et inclusive est devenue un objectif de développement commun aux pays africains. La transformation digitale de l'Afrique permettra au continent de montrer la voie vers une croissance rapide et durable qui sera bénéfique pour le tissu économique et social des pays ».

Les débats se sont poursuivis en présence de Son Excellence Monsieur Amadou COULIBALY, Ministre de la Communication et de l'Économie Numérique et Porte-Parole du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire. « Le charbon est l'énergie qui a accéléré la révolution industrielle en Europe au siècle dernier, le numérique est aujourd'hui l'énergie qui propulse l'Afrique vers sa révolution industrielle », a-t-il expliqué. Étaient également présents, Lacina KONÉ, CEO, Smart Africa, qui a insisté sur la nécessité d'encourager les « fi-

nancement locaux, mais aussi la confiance des autorités locales » dans le rôle que peuvent jouer les startups dans l'accélération de l'économie des pays, Valérie LEVKOV Senior Vice-President Africa, Middle East & East Mediterranean, EDF, a rappelé que le « digital (...) peut contribuer à hauteur de 20% de la réduction de carbone dans le monde grâce à l'optimisation numérique et l'efficacité des opérations ». Adnane BEN HALIMA, Vice-président en charge des relations publiques, Huawei Northern Africa, Brelotte BA, Deputy CEO and Chief Operating Officer d'Orange Middle East and Africa et Jeremy AWORI, CEO Groupe, Ecobank.

La présence de ces personnalités de renom lors de ce panel souligne la mobilisation d'un écosystème solide pour mener à bien cette révolution numérique et notamment face aux impératifs imposés par le changement climatique. Le message est donc clair : il est essentiel de saisir les opportunités offertes par les nouvelles technologies, tout en les adaptant aux défis actuels, en particulier aux objectifs de neutralité carbone et de réduction de l'empreinte écologique.

R. E.

TOP 20 MONDIAL DES PAYS PRODUCTEURS DU PÉTROLE

L'Algérie arrive à la 18^e place

La Libye, l'Angola, le Nigeria et l'Algérie figurent dans le top 20 mondial des pays producteurs d'or noir, selon le classement du portail spécialisé Trading Economics. Le continent africain dispose d'importants gisements de pétrole, qui peuvent peser jusqu'à 15% des réserves mondiales, selon l'APPO, analogue africaine de l'OPEP.

Plusieurs États africains figurent dans le classement mondial des producteurs de pétrole brut, établi par le portail Trading Economics. Ainsi, le premier producteur africain, selon le classement, est la Libye avec un volume de 1.135.000 barils par jour (b/j), selon les dernières données actualisées en avril. Elle est suivie par l'Angola (1.063.000 b/j). Ensuite viennent l'Algérie et le Nigeria avec 999.000 b/j.

Au niveau mondial, la Libye est 15^e, l'Angola occupe 16^e place, l'Algérie et le Nigeria partagent la 18^e et la 19^e places du classement.

Les leaders du classement mondial sont les États-Unis, avec un volume de production journalière de 12,69 millions de barils. Ils sont suivis par la Russie (10,47 millions de barils par jour) et l'Arabie Saoudite (10,46 millions de barils par jour). Au total, 15 économies africaines apparaissent parmi les plus importants producteurs du pétrole brut. L'Égypte (560.000 b/j) et la République du Congo démocratique (277.000 b/j) occupent respectivement la 27^e et 30^e places.

Également dans le classement se placent le Gabon (197.000 b/j), le Ghana (177.000 b/j), le Tchad (89.000 b/j), le Soudan (74.000 b/j), le Cameroun (56.000 b/j), la Guinée équatoriale (49.000 b/j), la Côte d'Ivoire (30.000 b/j), la Tunisie (30.000 b/j) et la République du Congo (19.000 b/j).

Actuellement, environ 20 pays sont identifiés comme producteurs de pétrole et une trentaine d'autres mènent des opérations de prospection et de recherche, avait fait savoir en 2019 Mahaman Laouan Gaya, à l'époque secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) dans une interview à Financial Afrik. Il avait en outre déploré que le continent africain était "tardivement entré dans l'ère du pétrole moderne", alors que "l'Afrique peut peser entre 13 et 15% des réserves mondiales".

D'après les estimations relayées par le portail Statista, en 2021 les réserves prouvées en Afrique s'élevaient à 125,3 milliards de barils.

Agence

DJAOUAD SALIM ALLAL, EXPERT EN NUMÉRIQUE

« Notre défi est la cyber-territorialité nationale »

Une stratégie nationale sur le numérique requiert un cadre juridique dans le cadre de la continuité de la vision de la nouvelle Algérie digitale. Le souci majeur, selon l'expert en numérique, Djaouad Salim Allal, demeure la sécurisation de l'information et la veille cyber-territorialité nationale.

« Cet ancrage juridique est plus que nécessaire pour la sécurisation de toutes les données dans tous les domaines », insiste, le directeur d'Adex Technologie, à l'émission Invité de la rédaction, de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, expliquant que la « la donnée devient, en quelque sorte, le pétrole du monde moderne ».

La donnée, enchaîne-t-il, se monétise, non seulement dans tous les domaines mais aussi dans l'espionnage économique et dans l'influence politique (Soft power), car la donnée se collecte, s'analyse, se transforme et s'utilise contre vous. Expliquant la nécessité d'une stratégie nationale, l'intervenant a mis l'accent sur la cybersécurité. Il s'agit, selon ses termes, d'une stratégie mise en place et encadrée pour faire face à tout ce qui est menace sur l'espace cybernétique interconnecté et donc il va falloir cloisonner tout cet espace, le sécuriser et veiller surtout à la sécurité nationale et celle de l'Algérien.

Pour cela, dit-il, il y a la déclinaison du décret présidentiel 20/05, de janvier 2020, qui stipule la mise en place du Conseil national de sécurité de l'information, d'où découle l'Agence nationale de sécurité de l'information, chargée de mettre en place cette stratégie sur le terrain. Dans le détail, le Conseil, selon M. Djaouad, est chargé de proposer et de mettre en place cette stratégie nationale incluant tous les acteurs impliqués dans cette stratégie. « Laquelle stratégie doit être déclinée sur toutes les entreprises, toutes les institutions, tous les ministères, en privé ou en public et même à l'échelle sociale, familiale et pour l'individu », note-t-il. Pour la différence entre le Conseil et l'Agence, l'orateur explique que « le Conseil est un organe qui met en place sa stratégie, il dialogue avec les institutions, développe la coopération étrangère et veille, avec l'inclusif, à ce que cette stratégie est en cohérence avec tout ce qui est nouvelle approche adoptée. L'Agence nationale, par contre, a un rôle beaucoup plus opérationnel », a-t-il conclu.

R E.

PROJET DE LOI RÉGISSANT LES RÈGLES RELATIVES AUX MARCHÉS PUBLICS Conférer davantage de transparence

Le projet de loi régissant les règles générales relatives aux marchés publics a été présenté avant-hier par le ministre des Finances devant les membres de la Commission des finances et du budget à l'APN. Ce nouveau cadre réglementaire vise, selon le ministre, à conférer davantage de transparence en la matière, notamment à travers l'accélération de la numérisation et la promotion de la participation des start-up.

Synthèse Slimane T

Affirmant que le projet de loi s'inscrivait dans le cadre « du plan global de réforme de la finance publique, consacré par la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, et visant à promouvoir la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des deniers publics et la présentation des comptes », le ministre a indiqué le projet de loi s'inscrit, « en droite ligne avec le projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière, ainsi qu'avec la loi monétaire et bancaire ».

Le texte de loi a l'ambition d'assurer un meilleur encadrement des marchés publics, en prenant en considération les profonds changements dans la situation économique du pays, à travers la consolidation de la production et de l'outil national de production, notamment les start-up labélisées, les petites-entreprises ou les micro-entreprises.

Et d'ajouter que le projet de loi vient « pallier aux défaillances constatées lors de l'application des dispositions du décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ».

De surcroît, le nouveau texte introduit le principe de conclusion des marchés publics par voie électronique, et prévoit une dématérialisation des procédures, a-

t-il expliqué, indiquant que la numérisation en matière de marchés publics est à même de « conférer davantage de transparence dans un secteur sensible, mettre un terme au favoritisme et à la corruption, accélérer la cadence des procédures et de l'audit dans les opérations, tout en économisant le temps, l'effort et l'argent ».

Le portail électronique dédié aux marchés publics, lancé par le département des Finances en décembre 2021, se veut un espace pour l'ensemble des services contractants et des opérateurs économiques dans le domaine des marchés publics, et vise, selon le ministre, à « diffuser et à échanger des documents et des informations relatives aux marchés publics ainsi qu'à promouvoir des marchés publics par voie électronique ».

Un Conseil national des marchés publics

Pour lutter efficacement contre la corruption et sans préjudice des sanctions pénales et des mesures coercitives, le projet de loi prévoit « l'élaboration d'un code d'éthique et de déontologie destiné aux responsables et agents publics concernés par la conclusion, l'exécution et le contrôle des marchés publics ». D'après les explications du ministre concernant le volet procédural des marchés publics, le texte de loi précise que l'appel à la concurrence doit répondre aux procédures de demande d'offres ou à la procédure avec négociation. « La de-

mande d'offres représente la règle générale et la procédure de négociation représente l'exception qui peut être sous forme de procédure avec négociation directe ou après consultation ».

Cette procédure vient subroger les dénominations actuelles, à savoir « le gré à gré simple » et « le gré à gré après consultation », a expliqué M. Faïd.

Autre mesure prévue par le projet de loi, la création du Conseil national des marchés publics en tant qu'organisme d'arbitrage administratif indépendant, qui émet son avis sur les litiges nés à l'occasion de l'exécution des marchés publics avec les opérateurs étrangers à travers une commission pluridisciplinaire.

Placé auprès du ministre des Finances, le Conseil aura pour mission « de procéder à l'analyse approfondie des pratiques à l'origine des litiges, offrir la consultation, l'assistance et l'aide et examiner toute question liée aux marchés publics qui lui sera soumise par le ministre chargé des finances ». Il propose en coordination avec les services compétents et émet son avis « sur tout projet de texte à caractère législatif ou réglementaire concernant les marchés publics et les autres contrats publics ». Le Conseil se prononce dans le cadre du contrôle de la validité des procédures de conclusion et d'octroi des marchés à importance nationale, sur tout projet de cahier des charges, de marché public, d'avenant ou de recours le cas échéant.

INSTITUT ALGÉRIEN DES HAUTES ÉTUDES FINANCIÈRES

Sortie de la 1^{re} promotion de Master en monétique et transactions sécurisées

La formation de Master en monétique et transactions sécurisées, dispensée par l'Institut algérien des hautes études financières (IAHEF) permettra de booster le développement de la monétique en Algérie, a indiqué, samedi à Alger, la Directrice de l'institut, Meriem Ouanas. S'exprimant à l'occasion de la tenue des soutenances des travaux de fin d'études de la première promotion de Master dans ces domaines, Mme Ouanas a expliqué à l'APS que cette formation « s'inscrit dans le développement de la monétique et des transactions sécurisées qui jouent un rôle crucial dans l'économie algérienne, permettant de faciliter les échanges commerciaux, d'accélérer les paiements et de renforcer la confiance des consommateurs ».

Elle a précisé, dans ce sens, que les thèmes choisis par les étudiants pour leurs travaux de fin d'études « déboucheront sur des recommandations qui bénéficieront aux institutions financières et permettront de booster davantage le développement de la monétique en Algérie ».

Parmi ces thèmes, la directrice de l'IAHEF a cité la lutte contre la fraude monétique, le paiement mobile ou encore le paiement par Code QR, estimant qu'il s'agit de sujets techniques et pointus que la formation ambitionne de vulgariser en formant des spécialistes dans ces domaines. Cette formation vise « à former des cadres du secteur financier en leur donnant les outils nécessaires pour suivre le développement continu de la monétique », a-t-elle souligné, ajoutant que l'IAHEF participe, avec ces formations, dans le renforcement de l'inclusion financière et la numérisation du secteur financier.

Mme Ouanas a rappelé que cette formation a été dispensée avec l'appui pédagogique d'une prestigieuse école spécialisée dans la monétique qui est l'École nationale supérieure d'ingénieurs (ENSI) de Caen (France) et sous l'égide du GIE Monétique et de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), tout en annonçant que l'institut envisageait le lancement d'une deuxième promo, avec un programme

« actualisé ».

Pour sa part, le directeur général du GIE Monétique, Madjid Messaoudene, a expliqué de l'objectif du lancement de cette formation est d'« avoir une élite au niveau des banques, composée de spécialistes dans le domaine du paiement électronique, qui soient capables de mener des projets au niveau de leur établissements afin d'accélérer le processus de développement de ce mode de paiement en Algérie ». Il a expliqué le rôle de « coordinateur » joué par le GIE Monétique dans cette formation en permettant à des écoles algériennes d'avoir des partenariats avec des écoles de renommée internationale pour former des cadres au niveau des banques pour mener de grands projets de développement du paiement électronique.

De son côté, le responsable pédagogique Master monétique au niveau de l'ENSI de Caen, Faye Ndiaga, a qualifié le niveau des étudiants algériens de « très satisfaisant », ce qui leur permettra, en leur qualité de spécialistes dans la monétique, « de conseiller au

mieux les banques algériennes dans leurs choix stratégiques, notamment dans l'achat de nouveaux services ». Pour sa part, le Chef du département Back Office relevant de la Direction monétique de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Tahar Kacer, ayant bénéficié de cette formation, a jugé cette formation « très bénéfique et enrichissante dans les domaines de la monétique et de la gestion des projets et des groupes », autant d'acquis qu'il compte « mettre à profit pour mener à bien les futurs projets de la BNA ».

A noter que cette formation professionnelle a bénéficié à près de trente cadres de différentes banques et établissements financiers algériens (BADR, BEA, BDL, CPA, Cnep-Banque, Société Générale Algérie, Salam Banque, Algérie Poste) qui ont suivi un cursus de deux ans dans la monétique et les transactions sécurisées, et dont le contenu a porté sur tous les aspects aussi bien théoriques que pratiques.

R E.

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

Nécessité d'interconnexion avec d'autres secteurs

L'Algérie depuis quelques années, s'évertue à faire revenir des touristes, qui l'ont désertée pour maintes raisons. Promouvoir ce secteur est une difficile tâche, tant celui-ci reste dépendant de l'essor d'autres activités. Le tourisme en Algérie est dépendant de développement d'autres secteurs. C'est le constat établi par le ministre du Tourisme.

Par Réda Hadi

Certes, il est avéré que le tourisme est un facteur important, tant son développement amène croissance et prospérité, crée de l'emploi, augmente les salaires, favorise l'épargne, attire les investissements, facilite le transfert de technologie, celui-ci reste dépendant de plusieurs autres métiers, qui concourent à son essor. Les métiers liés au tourisme sont nombreux à commencer par les métiers de l'hébergement (hôtellerie et campings), les métiers de la restauration, les activités des agences de voyages, voyagistes, services de réservation, les métiers de l'accueil et de l'animation touristique (qui n'existe pas encore chez nous ou très peu), et évidemment la formation qui doit être de qualité. Ce sont tous ces corps de métiers que l'on doit faire développer en symbiose avec ce secteur premier.

La difficulté réside disent des spécialistes en la faculté des pouvoirs publics d'amener tous ces métiers à se coordonner en fonction des besoins. «Le secteur du tourisme ne peut pas se développer si les autres secteurs ne l'accompagnent pas», a affirmé M.

Didouche lors d'un point de presse tenu à l'issue de sa visite de travail dans la wilaya de Chlef, soulignant que l'Etat doit également développer «en parallèle» tous les secteurs d'accompagnement, dont les travaux publics, l'hydraulique et l'énergie. Effectivement soulignent des observateurs, qui avancent que l'action des pouvoirs publics est déterminante à plus d'un titre, mais que celle-ci ne peut être efficiente que si l'on ne détermine pas auparavant l'option du tourisme choisi.

Le choix déterminera l'action

M. Nouioua gérant d'une agence de voyages, nous a spécifiés que coordonner ces corps de métiers sera une véritable gageure, si la formation de base n'est pas qualité, car les prestations en dépendent. Pour lui, la question est de savoir comment amener tous ces métiers à se concerter et se coordonner, sans pour autant affecter leurs intérêts particuliers.

Les propos du ministre sont éloquentes quant à la difficulté de la tâche, puisque pour lui, par exemple, les structures touristiques en voie de réalisation à travers le pays doivent être alimentées en eau et raccordées au réseau d'électricité et de gaz. Et quant on sait la bureaucratie qui règne dans

ces entreprises, rien n'est encore joué.

Un spécialiste de la question considère que si développer les secteurs qui participent à l'essor du tourisme est du ressort de l'Etat ; il y a un point fondamental que l'on ne peut négliger qui est celui de la mentalité des hôtes.

En effet, hormis une formation de qualité, les prestataires doivent se départir de la notion de fonctionnariat forgée par des décennies d'une gestion dirigiste, dont les salaires étaient assurés par une dotation de l'Etat, quel que soient les résultats.

La détermination du premier responsable de ce secteur semble forte, puisque celui-ci a exprimé sa satisfaction quant aux projets touristiques de «qualité» qui sont en train de se réaliser, estimant que cela est «rassurant» et «augure d'un optimisme extraordinaire», avant de réitérer l'engagement de son département à «accompagner tout investisseur» dans ce secteur.

Des économistes, jugent la conjoncture favorable, mais mettent un bémol, et proposent de ne pas trop se disperser dans le choix du tourisme, et d'adopter pour les plus rentables, en attendant d'avoir l'expérience et l'expertise nécessaires, pour aborder d'autres volets plus pointus et spécifiques.

AUTO-ENTREPRENEUR

Les modalités d'inscription au registre national fixées

Trois (3) décrets exécutifs relatifs au statut de l'auto-entrepreneur viennent d'être publiés au Journal officiel n° 37. Les trois textes portent sur l'organisation et le fonctionnement de l'agence nationale de l'auto-entrepreneur, la liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur et les modalités d'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur, et le modèle de la carte de l'auto-entrepreneur.

Pour ce qui est de la liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur, elle comprend les activités lucratives exercées par toute personne physique, à titre individuel, selon décret, qui précise que sont exclues de la liste des activités, les professions libérales, les professions et les activités réglementées et artisanales.

Selon le texte, la liste des activités est organisée en sept (7) domaines d'activités : conseil, expertise et formation ; services numériques et activités connexes ; prestations à domicile ; services à la personne ; services de loisirs et de récréation ; services aux entreprises ; services culturels, de communication et d'audiovisuel.

Selon la même source, est inscrit au registre national de l'auto-entrepreneur, toute personne physique exerçant une activité intégrée dans la liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur, prévue par les dispositions du présent décret.

« Le registre national est tenu par l'agence nationale de l'auto-entrepreneur », précise le texte, qui ajoute que «ce registre est interopérable avec les autres institutions publiques concernées, notamment les services fiscaux et l'organisme de la sécurité sociale des non-salariés. » « Le registre national est centralisé à travers un support numérique qui comprend tous les auto-entrepreneurs ainsi que les modifications, la radiation ou la réinscription dans ce registre », dispose le décret exécutif.

Selon la même source, toute personne physique désirant s'inscrire au registre national est tenue de satisfaire aux conditions suivantes : atteindre l'âge légal du travail ; être de nationalité algérienne et résidant en Algérie ou étranger résidant, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur ;

exercer une activité incluse dans la liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur.

« L'inscription au registre national s'effectue sur demande déposée auprès de l'agence nationale » ou à travers « la plate-forme électronique créée à cet effet, accompagnée d'un dossier administratif et d'un formulaire d'inscriptions », stipule le décret, qui précise que « le dossier administratif requis pour l'inscription au registre national, ainsi que le modèle du formulaire d'inscriptions, sont déterminés à travers la plate-forme électronique de l'auto-entrepreneur. »

« La demande d'inscription au registre national est traitée dans un délai, maximum, de trois (3) jours ouvrables, à compter de la date de son dépôt », selon le même texte, qui ajoute que « le demandeur est notifié par voie électronique de l'acceptation de son inscription au registre national ou de son rejet. »

Le texte stipule qu'«après acceptation de son inscription, il est délivré à l'auto-entrepreneur par l'agence nationale de l'auto-entrepreneur, une carte d'auto-entrepreneur portant un numéro d'immatriculation nationale, unique au registre national».

Radiation du registre national de l'auto-entrepreneur

Conformément à la législation en vigueur, l'auto-entrepreneur est radié du registre national de l'auto-entrepreneur par l'agence nationale de l'auto-entrepreneur, notamment dans les cas suivants : sur sa demande déposée auprès de l'agence nationale de l'auto-entrepreneur ou à travers la plate-forme électronique ; en cas de non déclaration du chiffre d'affaires ou de déclaration d'un chiffre d'affaires néant, durant les trois (3) années suivant l'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur.

Il est également radié en cas de dépassement du seuil du chiffre d'affaires annuel défini par la législation et la réglementation en vigueur, durant trois (3) années de suite ; en cas d'empêchement légal ou judiciaire à l'exercice de cette activité ; en cas de décès de l'auto-entrepreneur, indique le décret.

Et de préciser que « la décision de radiation

est notifiée par l'agence nationale de l'auto-entrepreneur par tout moyen possible, dans un délai de quinze (15) jours, à compter de la date de radiation à l'auto-entrepreneur, aux services fiscaux, à l'organisme de sécurité sociale des non-salariés et à l'établissement bancaire et/ou postal concerné(s). » La radiation du registre national entraîne l'annulation de la carte d'auto-entrepreneur.

« L'auto-entrepreneur dispose d'un délai de trente (30) jours pour introduire son recours, en cas de rejet de son inscription ou de sa radiation, auprès des services compétents du ministre chargé des start-up », et « le ministre chargé des start-up dispose d'un délai de trente (30) jours pour répondre au recours introduit par l'auto-entrepreneur », dispose le décret.

Selon la même source : « L'auto-entrepreneur qui a été radié du registre national peut demander sa réinscription au registre national après la levée des motifs à l'origine de sa radiation et le paiement des dettes fiscales et parafiscales dues, le cas échéant, conformément à la législation en vigueur. »

Agence nationale de l'auto-entrepreneur

Pour ce qui est du modèle de la carte de l'auto-entrepreneur, selon le décret exécutif n°23-198 du 25 mai 2023, il comporte deux faces, il mentionne dans la face recto : la mention « République Algérienne Démocratique et Populaire », le code QR, ainsi que la photo et les informations concernant l'auto-entrepreneur.

Ce modèle mentionne dans la face verso : le nom de l'agence nationale de l'auto-entrepreneur, l'espace dédié au logo y associé, les données sur l'utilisation de la carte ainsi que le site web de l'agence. « La carte de l'auto-entrepreneur est confectionnée électroniquement, conformément aux normes techniques en vigueur en la matière. Les caractéristiques techniques de la carte de l'auto-entrepreneur sont fixées par arrêté du ministre chargé des start-up », précise le même texte.

Synthèse R E.

EMPLOYABILITÉ DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ

Vers la mise en place d'un observatoire

L'université adapte ses formations en fonction des besoins socio-économiques du pays. Elle veut être au diapason avec les changements et transformations que connaît le monde économique.

C'est dans ce cadre qu'un observatoire des diplômés de l'université sera mis en place prochainement. Il aura la mission de suivre les diplômés et ajuster régulièrement les formations en fonction du marché du travail. L'annonce a été faite, hier, par le Pr Djamel-Eddine Akretche, recteur de l'Université des Sciences et Technologies Houari Boumediène (USTHB).

Selon lui, cet organisme permettra de suivre l'employabilité des diplômés et évaluer la compatibilité des formations avec les emplois recherchés dans le marché.

Outre cela, il appartient à l'université d'aller proposer des offres de formation aux entreprises et les mettre à profit des étudiants pour les préparer à l'emploi, explique le recteur de l'USTHB.

«Dernièrement j'ai fait un conseil de direction au niveau de notre université, où nous avons installé des bureaux de liaison universités-entreprises. J'ai demandé à des enseignants de former des groupes et d'aller taper aux portes des entreprises dans la zone d'Oued Semar», explique le Pr Akretche, lors de son passage sur les ondes de la radio nationale « Chaîne III »

Pour lui, l'USTHB occupe une position stratégique et figure parmi les objectifs de plusieurs entreprises. « Il y a beaucoup d'entreprises privées qui peuvent se développer grâce aux compétences des et aux formations de l'USTHB », indique-t-il.

Selon une enquête réalisée par un chercheur de Cread, en l'occurrence Dr Bellatreche Youcef, de l'Université d'Alger 3, placée sous le thème : « l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur sur le marché du travail: Quel rôle joue l'université en matière d'employabilité? », un tiers (1/3) des diplômés ont effectué une formation complémentaire après l'obtention du diplôme dont 70% préfèrent des formations de longues durées (PGS, formations professionnelles). Ceci explique que la formation universitaire est insuffisante pour répondre aux besoins du marché. Il serait donc nécessaire d'adapter la formation universitaire à la demande actuelle des entreprises et renforcer le rôle des dispositifs universitaires de placement et d'insertion des futurs lauréats, recommande-t-il.

Le problème d'inadéquation et important car un diplômé sur deux occupe un emploi hors domaine d'études (spécialité différente, qualification moindre, aucun diplôme) et près de 52% occupent un poste de travail qui ne correspond pas à leur diplôme dont: 20,7% travaillent dans une spécialité différente, 12,6% occupent un emploi exigeant une qualification moindre et 12,6% occupent un emploi sans aucune qualification.

Il a été démontré par l'étude que 22% des diplômés ont refusé un emploi en raison de l'inadéquation ou la surqualification du diplôme par rapport à l'emploi proposé. Parmi ses refus d'emplois pour inadéquation 50% proviennent des femmes. Tandis que, 60% d'hommes ont refusé un emploi en raison d'un salaire inapproprié contre 37% de femmes. De plus, 46% de femmes refusent un emploi à cause de l'éloignement du lieu du travail. « On peut dire que l'inadéquation des diplômés représente un véritable obstacle à l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur, mais ce n'est pas la seule raison de refus d'emplois, car la rémunération et la distance du lieu du travail par rapport au domicile constituent des éléments importants à l'acceptation d'un emploi », indique le chercheur. Il est clair que le choix de certains diplômés repose sur l'existence des bonnes conditions qu'offre l'emploi, notamment en termes d'adéquation du diplôme, du salaire et du trajet parcouru.

En termes de recrutement, 43% des sortants déclarent avoir décroché leur premier emploi par l'aide de la famille ou des amis. Par contre, seulement 1% ont été insérés grâce à l'université, en raison de l'absence des structures d'orientation professionnelle et d'aide d'insertion comme la Maison de l'Entrepreneuriat (ME), le Centre des carrières (CDC) et le Club de recherche d'emploi (CRE) avant 2018.

Par S R

BORDJ BOU ARRERIDJ

Début de la numérisation du cadastre urbain de la commune de Belimour

L'opération de numérisation du cadastre urbain de la commune de Belimour (Sud de Bordj Bou Arreridj) a été lancée mardi, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Le wali Kamel Nouicer qui a présidé l'opération a mis l'accent sur l'importance majeure accordée à la numérisation par les autorités supérieures du pays afin de préserver les domaines publics, concrétiser les projets et éliminer la bureaucratie, estimant que cela permettra d'effectuer le cadastre sous quinze jours puis remettre également au citoyen en 15 jours le certificat de numérotation, l'acte et le livret foncier.

"Tout en préservant les droits fonciers, la numérisation permettra de répertorier avec précision les biens appartenant à l'Etat et aux particuliers, de surmonter la problématique des inscriptions non-identifiées et de connaître rapidement la nature des terrains susceptibles d'accueillir des projets de développement", a déclaré le wali. La numérisation permettra aussi de donner un numéro d'identification nationale aux personnes physiques et un numéro fiscal aux personnes morales donnant davantage de crédibilité à l'opération du cadastre, a-t-il précisé. Un citoyen qui a reçu à l'occasion son livret foncier a salué cette procédure qui lui a permis d'obtenir, en un bref délai, les documents qu'il attendait depuis deux ans.

SANTÉ/ALGER

Une amélioration attendue avec l'entrée en service de nouvelles structures

Le secteur de la santé à Alger connaîtra un bond qualitatif à la faveur de l'entrée en service prochainement de nouvelles structures, a affirmé, samedi, le wali Mohamed Abdenour Rabhi.

Répondant aux préoccupations soulevées lors des travaux de la session extraordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Rabhi a précisé que "la prise en charge des patients va nettement s'améliorer à l'avenir, à la faveur des projets programmés dans ce secteur".

Il s'agit, selon le wali, "de la réalisation en cours de 3 hôpitaux de 120 lits dans les communes de Baraki, Ain Benian et Reghaïa, en sus du projet de maternité de 60 lits à Reghaïa et de l'hôpital des grands brûlés à Zeralda".

Selon le bilan annuel de l'activité de la

wilaya, il a été procédé dans le secteur de l'habitat à la réalisation de 1682 logements publics locatif (LPL) répartis sur les communes d'Ain Benian et d'Ouled Fayet.

Ces projets ont été réalisés suite aux opérations de relogement qui ont permis de récupérer 20 assiettes foncières d'une superficie de 9 hectares, exploitée pour la réalisation de projets publics.

Toujours concernant le secteur de l'urbanisme, les services de wilaya ont affecté 204,3 hectares de terrains pour la réalisation de 23330 logements à l'avenir, toute formule confondue, ainsi que 228,6 hectares pour la réalisation de 46 structures publiques.

Quant au secteur de l'éducation, le bilan annuel fait état de la réalisation de 15 groupements scolaires, 10 classes d'extension, 44 classes semi-finies dans le cycle primaire, 4 collèges et 5 lycées, en sus du lancement de la réalisation d'un collège au niveau de la commune de Bachdjerrah et d'un lycée à Bordj El Bahri.

Par ailleurs, la wilaya d'Alger compte procéder à la modernisation du trafic routier par le renforcement du réseau des routes avec le système de feux tricolores dans 200 carrefours, lequel sera généralisé dans 500 carrefours dans une deuxième étape, dotés de caméras de surveillance.

LUTTE ANTIACRIDIEENNE

Approbation d'un plan d'action de contrôle du criquet dans la région du Sahel

Un plan d'action de contrôle du criquet en période d'été dans la zone du Sahel a été approuvé lors de travaux d'élaboration de l'atelier du cinquième Plan de formation régional (PFR V) 2023-2026 organisé à Oran par la Commission de lutte antiacridienne en zone occidentale (CLCPRO), a-t-on appris samedi à Oran du secrétaire exécutif de la CLCPRO, Mohamed-Lamine Hamouni. Le plan d'action a été approuvé et adopté avec la participation d'explorateurs de l'Afrique du nord lors des travaux de l'atelier d'élaboration du cinquième plan de formation régional (PFR V) organisé du 5 au 9 juin courant à Oran, a indiqué à l'APS, M. Hamouni en marge d'un atelier de validation du prototype du modèle régional de la carte de risque.

Ce plan sera mis en œuvre au mois de juin en cours dans quatre pays de reproduction acridienne dans les cinq prochains

mois, à savoir la Mauritanie, le Mali, le Niger et le Tchad, a indiqué le même responsable, affirmant que ce plan est considéré un des résultats de cette rencontre comme action d'anticipation et nouveau mécanisme que la CLCPRO œuvre, depuis sa création, à adopter pour réduire le risque d'invasion acridienne. Pour parer à toute éventualité, des formations régionales de formateurs dans différents domaines de la lutte antiacridienne ont été approuvées, s'appuyant sur des techniques modernes introduites dans le domaine de la lutte préventive contre ce fléau et autres techniques dans le domaine de collecte et d'évaluation d'informations, a précisé M. Hamouni.

Plusieurs formations nationales dans le domaine de la lutte antiacridienne ont été approuvées pour chaque pays membre de la CLCPRO, devant avoir lieu chaque année dans le cadre de la

formation continue des explorateurs et des agents, a souligné le secrétaire général de la commission, annonçant, dans ce sens, deux formations à long terme une en Algérie au profit de techniciens supérieurs consacrée à la stratégie de lutte préventive durable.

Lire aussi: Conjuguer les efforts entre pays membres de l'instance antiacridienne dans la région Ouest

Plus de 50 explorateurs des zones de reproduction des criquets bénéficieront de cette formation qui débutera cette année avec les pays du Sahel pour inclure l'an prochain le reste des Etats membres à la CLCPRO, selon le même responsable.

En outre, il a été procédé lors de l'atelier d'élaboration du cinquième plan de formation régionale (2023-2026) à un débat autour des mécanismes d'évaluation continue des résultats de cette formation pour sortir avec des recommandations en rap-

port avec les pays membres de la CLCPRO, dont la désignation de nouveaux explorateurs et la mobilisation de ressources financières nécessaires pour soutenir la formation nationale.

L'atelier de validation du premier prototype régional de la carte de risque, organisé samedi, a été consacré à l'évaluation du travail de recherche sur le programme de prévision de la présence acridienne en région occidentale, mené par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) à Montpellier (France), dans le cadre d'un protocole de coopération avec la CLCPRO.

L'atelier relatif à l'élaboration du cinquième Plan de formation régional (2023-2026) a été organisé par la CLCPRO, en coopération avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et avec la participation des directeurs d'unités de lutte des dix Etats membres.

CONSTANTINE

Une délégation médicale du Niger visite une clinique privée

Une délégation médicale du Niger a visité jeudi une clinique privée spécialisée en oncologie en vue de renforcer les voies de coopération et la conclusion de nouvelles conventions entre les deux parties. La délégation médicale nigérienne, composée de 10 médecins et chirurgiens spécialisés dans les domaines de cardiologie, chirurgie, oncologie et médecine interne, a visité la clinique privée « Athéna » spécialisée en oncologie dans le cadre de l'échange des connaissances et des expériences et l'élargissement des perspectives de coopération entre les staffs médicaux pour la conclusion de nouvelles conventions en vue de consolider la qualité de la prise en charge médicale au Niger et améliorer les résultats de traitement des malades. L'infrastructure hospitalière spécialisée comprend un staff médical algérien à

haute compétence dans le domaine de l'oncologie à l'échelle continentale dotée d'un matériel médical et technique moderne utilisé dans le diagnostic et le traitement, lui permettant d'être au diapason des évolutions que connaît ce domaine, a déclaré à cette occasion le Pr. Mehdi Bouzidi, gérant de la clinique.

La visite, marquée par une série de réunions, conférences et ateliers de travail et d'interactivité, permettra, selon l'intervenant, d'échanger les connaissances et les expériences entre les deux équipes médicales dans le domaine d'oncologie, de cardiologie, de médecine interne, de dépistage précoce et les méthodes de traitement modernes, en plus de la prise en charge médicale et l'amélioration des résultats du traitement et des recherches cliniques actuelles, en plus de l'échange scientifique, a-t-on fait sa-

voir sur place. Pour le Dr. Zeineb Omar Moussa, spécialisée en médecine interne au centre anti cancer de Niamey (Niger), la programmation d'une visite à la clinique « Athéna » a été décidée compte tenu de « l'importance de l'infrastructure considérée comme une référence dans le domaine de l'oncologie en Algérie et constitue également le meilleur choix pour les délégations médicales désirent élargir leurs connaissances et expériences dans ce domaine en Algérie », ce qui contribuera, a-t-elle estimé, à consolider la communication et l'échange des expériences entre les staffs médicaux et renforcer les méthodes de soi et de traitement. Elle a ajouté que cette visite a donné l'opportunité à la délégation nigérienne pour s'enquérir de près des nouvelles techniques et procédés de traitement innovants.

CRÉDIT CARBONE VOLONTAIRE

Un marché prometteur mais complexe

Les start-up se multiplient dans le secteur, comme SustainCert, qui annonce une levée de 37 millions de dollars. Elles s'insèrent dans un environnement controversé.

Par Camille Wong

« Éviter, réduire, compenser. » Cette démarche, appelée « ERC », vise, pour une entreprise par exemple, à éviter les atteintes à l'environnement, à les réduire et à compenser les émissions résiduelles. C'est sur ce dernier aspect que se développe le marché du crédit carbone volontaire, instauré dès 2005 à l'occasion du protocole de Kyoto et qui connaît une recrudescence récente. Les start-up de la compensation carbone ont récolté 505 millions de dollars en financements en 2022, un chiffre qui a triplé par rapport à 2021, note le dernier rapport du fonds CommerzVentures. C'est la verticale qui connaît la plus forte croissance dans les « fintechs climatiques ». En d'autres termes, il s'agit, pour une entreprise, d'acheter des crédits carbone destinés à financer des projets d'évitement ou de séquestration du carbone, lui permettant de compenser ses émissions de CO₂. Il convient de distinguer le marché « volontaire » (sans obligation) et le marché réglementé.

Vérificateur indépendant
« Le marché émerge, mais reste un

marché de consultants. Il faut apporter des outils numériques pour automatiser et passer à l'échelle », estime Jérôme Faul, président du directoire d'Innovacom, l'un des investisseurs historiques de SustainCert. Cette start-up, située au Luxembourg mais fondée par la française Marion Verles, annonce un financement en série B de 37 millions de dollars (dont 7 millions de secondaire), auprès du fonds climat de Paritech et d'Hartree Partners, aux côtés d'Innovacom, Citizen Capital et Microsoft Climate Innovation Fund. « Les investisseurs ont compris que le marché a besoin de crédibilité », indique la patronne, qui a déjà levé 10 millions de dollars en 2021. Avec sa plateforme, SustainCert se positionne comme un vérificateur indépendant, un organisme qui recommande aux standards carbone (des sortes de labels qui certifient les réductions d'émissions des projets) d'émettre des crédits. Les standards les plus connus sont les ONG Gold Standard, dont Marion Verles est l'ancienne PDG, et Verra. SustainCert a commencé ses vérifications sur des projets d'énergies renouvelables avant de poursuivre sur des projets de fours de cuisson domestiques. A l'horizon 2024, la start-up prévoit de s'engager dans des projets de reforestation. Le tout à l'aide, par exemple, de capteurs ou d'images satellitaires.

Des scandales

Deux autres start-up, les britanniques Sylvera et BeZero, bien financées, se positionnent aussi comme des agences de notation. Une volonté de transparence ap portée dans un marché jugé très opaque et altéré par de nombreux scandales de greenwashing (projets à impact négatif, fraudes, plusieurs ventes du même crédit...), qui sa pent la confiance des entreprises à se lancer dans ce type de mesures. Parmi les exemples récents figure le cas de South Pole, leader mondial du marché de la compensation carbone, qui a surestimé l'efficacité de son projet de lutte contre la déforestation au Zimbabwe, ou encore l'accusation selon la quelle plus de 90 % des crédits carbone certifiés par Verra seraient des « crédits fantômes ». « Tout le monde peut créer son label, avec des écarts de qualité, c'est le Far West. Souvent, les labellisateurs sont aussi les vendeurs, provoquant un conflit d'intérêts. Le marché doit se structurer. Mais je reste convaincu qu'il y a d'énormes opportunités pour les start-up, sans qu'encore de potentiel acteur n'émerge vraiment », analyse Paul Bazin, associé chez Daphni, auteur d'une étude sur le sujet. Ces crédits carbone permettent de financer des projets liés à la reforestation, aux océans, aux énergies renouvelables et à l'agriculture régénératrice. Cette dernière verticale est

surtout attaquée par l'agritech, comme TerraTerre, qui émet des crédits carbone via le label bas carbone, créé par le ministère de la Transition écologique. D'autres, comme Reverse, font le choix de développer leur propre méthodologie d'émission de crédits carbone et de vérification, avec la particularité de cibler des projets réalisés par des greentechs européennes. La jeune pousse, qui vient de lever 1,5 million d'euros, s'attaque à des technologies déjà plutôt matures. « Nous recherchons un impact assez rapidement et mesurable. Comme nous sommes une jeune start-up, nous avons un gros enjeu de crédibilité, notamment sur la méthodologie », avance Ludovic Chataux, le cofondateur. La start-up permet par ailleurs aux greentechs de développer des « modèles d'affaires complémentaires, qu'elles ouvrent pour générer des revenus additionnels ». Le secteur doit aussi passer le cap de la réglementation, dont certaines normes sont en attente. Fin mars, c'est le Conseil d'intégrité pour le marché volontaire du carbone qui a défini de nouvelles lignes directrices d'évaluation des programmes de compensation carbone, pour notamment rassurer les entreprises sur la qualité des crédits achetés.

Source : Les Echos du 10 juin 2023

Pourquoi les BRICS ne nous aiment plus

Par Eric Le Boucher*

Les pays du « Sud Global » se détournent progressivement mais sûrement de ce qu'ils estiment être « l'emprise occidentale ». Europe et Etats-Unis ne sont plus des modèles, il leur faut se remettre en question, sauf à voir le monde replonger dans de violents conflits de nationalités. Ils nous détestent donc ? ce fut une surprise totale quand, en mars 2022, lors du vote l'ONU pour condamner l'offensive russe en Ukraine, les pays du Sud se sont abstenus dans leur grande majorité. Le Global Sud est-il devenu « contre nous » ? Depuis 1945, l'admiration était le sentiment assez général envers l'Occident, ses arts, ses richesses, ses vedettes de cinéma, sa belle vie, même si s'ajoutaient nombre de récriminations. Tout d'un coup, cette admiration apparaît comme transformée en rejet, sinon en haine. La réunion, la semaine passée, des BRICS en Afrique du Sud a montré des pays qui regardent du côté de Pékin et de Moscou, veulent se « dédollariser », songent renforcer leurs rangs en intégrant l'Arabie saoudite et d'autres, afin que, tous unis, ils remettent en cause l'« ordre transatlantique ».

Une page se tourne

Désarçonné, l'Occident a une première réaction de négligence ou d'impuissance. Soit par dépit : « Ils aiment la chine ? Grand bien leur fasse. Ils ne tarderont pas à comprendre leur erreur. » Soit par égoïsme : « La mondialisation leur a été trop favorable, il faut revenir nos intérêts nationaux. Tant pis pour eux. » Soit encore par culpabilité : « notre faute coloniale nous revient la figure. C'est normal et bien fait. » ainsi, un curieux agrégat politique des nationalistes, des cyniques et des wokistes

se soude pour penser « qu'on n'y peut rien », voire que « c'est très bien comme ça ». La nouvelle carte du monde se dessine, l'Occident perd sa prépondérance économique, sa suprématie diplomatique et son hégémonie idéologique, la page se tourne. Ainsi va l'Histoire. Le révélateur, l'Ukraine, mérite pourtant que l'Occident ne laisse pas faire, ni ne se laisse faire. Le monde qui se dessinerait « sans lui » a toutes les allures d'un désordre porteur de tous les gènes de la barbarie, donc de la guerre. Vladimir Poutine a violé une frontière, l'accepter est rouvrir la porte aux conflits des nationalités, sources d'éternelles atrocités. La remise en cause du G7 est légitime, les pays riches ne peuvent plus diriger comme naguère, c'est entendu. Mais l'économie globale a besoin d'un « ordre » et mettre terre celui de Bretton Woods ne peut se faire sans un examen minutieux préalable et surtout sans disposer d'un autre alternatif. Lequel ? L'affaiblissement de l'impératif démocratique qui est derrière le fond de carte des BRICS – « arrêtez de nous donner des leçons ! » – est en soi un péril pour eux comme pour nous.

Nouvel ordre mondial

La reconstruction d'une coopération mondiale pour le XXI^e siècle ne sera pas simple. D'abord parce que la règle, hier acceptée, d'effacement de ses intérêts propres derrière l'intérêt global supérieur n'est plus valide. On butte en Europe sur cette question précise de la disparition de « l'esprit européen » au profit d'une lutte du chacun pour soi. Ce sont les Etats-Unis qui se sont, en premier, dispensés d'obéir aux règles de l'Organisation mondiale du commerce, qu'ils avaient créée. Le nationalisme est de retour au nord comme au Sud, sous le vocable de « souveraineté ».

Joe Biden le fait pour sauver la classe moyenne américaine. Le nouvel ordre mondial doit intégrer ce nouveau credo qui a pris place côté de celui d'échange commercial. Mais le concept de « souveraineté » a une définition floue et la seule appréciation du nord. Par exemple, la volonté de Joe Biden de rebâtir les chaînes de production partir des pays dits « amis » est intuitive ; il s'agit d'éviter la chine, mais il revient un nouveau diktat du nord sur le Sud. Autre exemple sur le climat : l'Europe va installer un protectionnisme contre les produits (acier, engrais...) faits dans des pays qui restent « carbonés ». Vues des pays en développement, ces barrières sont inductes : si le climat se réchauffe, la faute en revient au stock de CO₂ accumulé par les pays riches, pourquoi punir le Sud ? Le nord fait des promesses d'aides technologiques (brevets rendus gratuits) et financières (100 milliards de dollars) aux pays pauvres, qui ne sont jamais tenues. En résumé, le Sud veut prendre la démocratie « sa façon », le nord veut conduire l'économie « sa façon » : la discussion sera forcément serrée. Pourtant, il faut l'engager. L'acrimonie des BRICS envers l'Occident ne peut être laissée sans autre réaction que la culpabilité, l'isolationnisme ou le défaitisme. C'est aux Etats-Unis et l'Europe d'accepter qu'ils ne doivent plus diriger mais démontrer, contre Pékin et Moscou, qu'ils peuvent apporter nouveau au monde le meilleur économique, financier, climatique et politique. Cela s'appelle de l'interventionnisme, sans honte, avec force et conviction.

* **Editorialiste aux « Echos »**

LIBYE

Le plan du gouvernement pour l'augmentation sa production de pétrole

Pour éviter que la Libye ne tombe dans des crises économiques difficiles à résoudre, les autorités sont dans une course contre la montre. Et ce, pour porter la production quotidienne de pétrole à 2 millions de barils au cours des cinq prochaines années, en achevant les projets d'investissement pompés par Eni et Total.

La Libye vise à augmenter sa production de pétrole brut au cours des six mois restants de cette année, pour atteindre 1,3 million de barils par jour. Soit une augmentation de 96 000 barils par rapport au taux actuel d'un peu plus de 1,2 million de barils.

Selon les communiqués récents de la nouvelle direction de la Libyan National Oil Corporation (NOC), dirigée par Farhat Ben Quadara, la Libye devrait atteindre le taux de production de pétrole le plus élevé du pays depuis plus de dix ans. Tout en cherchant à mettre fin aux incidents de certains groupes fermant des champs pétrolifères lors de manifestations politiques et sociales et à améliorer les salaires des travailleurs du secteur.

Ainsi, ces étapes ont contribué à une augmentation constante de la production depuis janvier 2022, jusqu'à maintenant, selon le communiqué de ce week-end. On s'attend à ce que des investissements d'une valeur de 17 milliards de dollars soient injectés dans 45 projets pour augmenter la production à deux millions de barils par jour d'ici cinq ans. Pour cela, le gouvernement offrira des concessions pour développer des champs supplémentaires l'année prochaine. Comme, par exemple, la reprise de l'approvisionnement en gaz naturel du complexe de Mellitah après maintenance, indique-t-on dans le communiqué.

Grandes réserves

En effet, la Libye dispose de réserves pétrolières s'élevant à 48 milliards de barils de pétrole. Et ce, en plus de la présence de pétrole de schiste, dont l'investissement portera les réserves à 70 milliards. C'est ce qu'estime le consultant libyen dans le secteur pétrolier et gazier, Abdejalil Al-Mayouf. D'ailleurs, M. Al-Mayouf précise encore que la Libye est désormais "dans une course contre la montre pour terminer les nouveaux projets d'investissement pompés par les sociétés Eni et Total, qui ont besoin de cinq ans". Et ce, afin de faire face à la possibilité de la fin du Guerre d'Ukraine. Laquelle a fait monter les prix pendant cette période.

A cet égard, notons que la Libye exporte la majeure partie de sa production pétrolière vers l'Europe et la Chine. Alors, pour développer son potentiel, elle a besoin d'investissements à long terme, comme l'a indiqué M. Al-Mayouf. En outre, il confirme que le pays dispose d'autres ressources importantes, attractives pour d'immenses projets de production d'énergie solaire et éolienne.

SÉCURITÉ FISCALE EN TUNISIE

Un gage de pérennité pour les entreprises

«L'exposition de l'entreprise aux aléas politiques, juridiques et fiscaux, la fragilise davantage et la fait basculer dans un environnement de précarité et d'instabilité qui l'oblige à cesser ses activités ou opter pour la délocalisation, quand il s'agit d'une entreprise étrangère», selon Khaled Sellami, président de l'Iace Sfax.

«Sécurité fiscale et pérennité des entreprises» était le thème choisi pour la huitième édition du

forum de fiscalité qui a été, récemment, organisée par l'Iace à Sfax. Lors de ce rendez-vous annuel, les débats ont porté sur l'importance de la stabilité fiscale en tant que gage de durabilité de l'entreprise, surtout dans un contexte difficile où les acteurs économiques n'arrivent toujours pas à panser les séquelles des chocs exogènes. Mettant l'accent sur les conséquences négatives de l'insécurité fiscale sur le climat des affaires, Khaled Sellami, président de l'Iace Sfax, a souligné que l'exposition de l'entreprise aux aléas politiques, juridiques et fiscaux, la fragilise davantage et la fait basculer dans un environnement de précarité et d'instabilité qui l'oblige à cesser ses activités ou opter pour la délocalisation, quand il s'agit d'une entreprise étrangère. Sellami a indiqué que si la sécurité fiscale fait l'objet d'un débat de longue date, c'est parce que la question est vitale pour la survie des entreprises. Il a expliqué, dans ce contexte, que pour les théoriciens de l'économie, à l'instar d'Adam Smith, le système fiscal doit se focaliser plus sur l'intérêt du contribuable. «Si le système d'imposition ou de taxation n'est pas adapté au payeur d'impôt, la machine va quelque part s'enrayer», a-t-il ajouté.

Cependant pour atteindre les objectifs de la sécurité fiscale, plusieurs impératifs doivent être respectés. Il s'agit, selon l'intervenant, de limiter le recours du législateur aux dispositions dérogatoires et aux mesures dites exceptionnelles, telles que la contribution exceptionnelle de solidarité de 7,5% du bénéfice, mais aussi



de proscrire les modifications intempestives et répétées des règles établies et d'éviter la promulgation de textes confus, imprécis et parfois inintelligibles. Sellami a évoqué, à cet égard, la suppression du régime suspensif dont bénéficient les sociétés exportatrices de services et les sociétés de Commerce international, qui a été décidée en décembre 2021 et qui est, selon lui, une parfaite illustration de l'instabilité des règles fiscales en Tunisie. Il a appelé, dans ce contexte, à renforcer la sécurité fiscale en Tunisie tout en la considérant comme un élément de politique publique et une stratégie de l'Etat.

Une réforme fiscale qui s'étale sur 5 ans

De son côté, Yahya Chemlali, directeur général des études et de la législation fiscale au ministère des Finances, a fait savoir qu'à partir de 2022, les lois de finances doivent être élaborées sur la base d'un programme de réforme fiscale. Evoquant l'incohérence du système fiscal tunisien, Chemlali a indiqué, qu'aujourd'hui, de grandes divergences existent entre la fiscalité du travail et celle du capital, entre le régime d'im-

position des entreprises et celui des personnes physiques, mais aussi, au niveau de la fiscalité de consommation qui n'est pas cohérente avec les taux nominaux d'imposition à la consommation.

Le responsable n'a pas manqué d'évoquer le problème épineux des avantages fiscaux qui doit être remis à l'ordre du jour. «Ces divergences qu'on a constatées dans le système fiscal méritent une révision de dispositions fiscales et, à partir de là, on a planifié une réforme sur 5 ans dans l'objectif de pallier les insuffisances du système actuel et s'attaquer en premier lieu à sa complexité. Notre vision consiste en une fiscalité plus simple et plus équitable pour une économie durable», a-t-il ajouté. Il a, en outre, indiqué que les mesures qui ont été proposées par l'administration fiscale tiennent en compte de la situation des entreprises mais aussi de la situation des finances publiques. Il a ajouté que ces propositions font toujours l'objet d'un débat avec les différentes parties prenantes, et ce, dans un souci de garantir une démarche participative de la réforme.

MAURITANIE

Le premier forum économique mauritano-tunisien s'est tenu à Nouakchott

Dans le cadre de sa stratégie de renforcement des investissements au sein de son économie, la Mauritanie a accueilli des hommes d'affaires tunisiens pour un forum économique. L'objectif était de renforcer les échanges économiques et partenariats publics-privés entre les deux pays.

La Mauritanie a accueilli du 05 au 08 juin 2023 le premier forum économique mauritano-tunisien. L'événement a été organisé par la Tunisia-Africa Business Council (TABC) en collaboration avec le ministère mauritanien du commerce. Sur quatre jours, il a rassemblé à Nouakchott des hommes d'affaires des deux pays pour établir des partenariats et préparer des projets communs. L'objectif était



de développer les échanges commerciaux et d'investissement entre les deux pays, attirer les investisseurs et les commerçants pour consolider les relations existantes. La Mauritanie multiplie les

initiatives pour attirer les investissements privés au sein de son économie. En mars, le pays avait déjà organisé un forum de l'investissement Mauritanie-Organisation de la Coopération Islamique en

vue de présenter les nouvelles opportunités locales d'investissement, tout en renforçant ses relations économiques avec les 56 autres pays membres de l'OCI. A l'occasion du forum mauritano-tunisien, Lemrabott Ould Bennahi, ministre mauritanien du Commerce, a souligné l'importance de «travailler ensemble et de manière intégrée pour exploiter les opportunités économiques, commerciales et d'investissement disponibles dans les deux pays et saisir les opportunités d'investissement conjoint». Notons que l'événement a été meublé par des échanges fructueux entre acteurs du secteur privé et les décideurs publics, ainsi que par des visites de terrains.

CÔTE D'IVOIRE

L'INP-HB lance les travaux de construction de son école d'agro-technologie en partenariat avec OCP Group

En 2022, l'Etat ivoirien et le Groupe OCP ont signé un protocole d'accord pour la mise en place d'une coopération dans le secteur de l'agronomie. Un an après, les deux entités viennent de poser la première pierre d'une Digital Farming School qui sera abritée par l'INP-HB à Yamoussoukro.

L'institut national polytechnique Houphouët-Boigny (INP-HB) de Côte d'Ivoire, a lancé les travaux de construction de son école digitale d'agriculture, la « Digital Farming School ». La cérémonie a eu lieu ce vendredi 09 juin 2023 à Yamoussoukro, en présence du ministre ivoirien de l'Enseignement Supérieur Adama Diawara et du directeur de l'INP-HB, le Dr Moussa Diaby. Incubé et supporté par le marocain OCP Group, le projet qui couvrait depuis plusieurs mois, sera mis en œuvre grâce à un partenariat entre l'Etat de Côte d'Ivoire et le groupe marocain. Concrètement, le nouvel établissement aura pour vocation de former des étudiants à l'agro-technologie. L'objectif est de « bâtir une nouvelle génération d'agritech bien qualifiée et outillée,

susceptible de contribuer activement à la transformation digitale de l'agriculture africaine, de renforcer le développement de l'industrie de transformation et de moderniser les fermes agricoles ».

A terme, les étudiants issus de cette école seront capables de fournir des solutions innovantes et adaptées pour répondre aux besoins des agriculteurs et améliorer l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur agricole ivoirien et africain. Pour ce faire, l'École sera adossée à une ferme digitale qui servira de plateforme d'apprentissage privilégiant la pratique avec un accent mis sur les nouvelles technologies utilisées dans le secteur agricole.

Cette initiative également soutenue par l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et LEET Initiative, est en adéquation avec la stratégie mise en place par

l'Etat ivoirien pour accélérer sa transformation agricole, tout en facilitant l'insertion professionnelle des jeunes arrivant sur le marché de l'emploi. Au total, 100 personnes devraient être formées au cours de la première année.

D'après le ministre Diawara, le nouveau projet permettra également « une amélioration de l'employabilité du système de formation supérieure et universitaire en Côte d'Ivoire pour cadrer avec la vision du Président de la République de la Côte d'Ivoire, SEM Alassane Ouattara qui a décrété l'année 2023, année de la jeunesse ».

Notons que la construction de la Digital Farming School est prévue pour s'achever d'ici 2024. Le coût des travaux est estimé à 4,5 millions \$ et sera financé par OCP Group.

CÔTE D'IVOIRE

PFO Africa et le chinois CRBC construiront deux zones industrielles pour 720 millions \$

Les deux projets, qui seront implantés dans deux villes situées dans le centre du pays, visent à corriger les disparités régionales entre la capitale économique Abidjan et les autres régions.

Le gouvernement ivoirien a signé, mardi 6 juin, des protocoles d'accord d'un montant global de 440 milliards FCFA (environ 720 millions de dollars) avec l'entreprise chinoise China Road and Bridge Corporation (CRBC) et la société privée locale PFO Africa pour la construction de deux zones industrielles à Bouaké et Yamoussoukro, deux villes situées dans le centre du pays.

Le premier protocole d'accord, qui a été signé avec la CRBC, prévoit la réalisation d'un parc industriel à Bouaké sur une superficie de 1 000 hectares, pour un investissement de 360 milliards FCFA.

Signé avec le groupe de BTP ivoirien PFO Africa, le second protocole d'accord porte sur le financement, l'aménagement, la construction, la gestion, l'exploitation et l'entretien d'une parcelle de 250 hectares dans la zone industrielle de Yamoussoukro. Le montant pour ce projet s'élève à 80 milliards FCFA.

Le ministre ivoirien du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, a déclaré, lors de la cérémonie de signature de ces protocoles d'accord, que la réalisation de nouveaux parcs industriels à Bouaké et Yamoussoukro « vient confirmer la capacité de la Côte d'Ivoire à décentraliser son industrialisation et à stimuler l'économie locale ».

Selon la Banque mondiale, l'économie ivoirienne reste marquée par de très fortes disparités régionales. La ville d'Abidjan concentre environ 80% de l'activité économique du pays alors qu'elle abrite 20% seulement de la population.

TOGO

La production de phosphate en hausse de 5,9% et les ventes de 14% en 2022

L'industrie togolaise du phosphate a connu une croissance substantielle en 2022 avec une production et des ventes en hausse. Cet essor, stimulé par la flambée des prix mondiaux du phosphate brut et l'ambition du pays de renforcer sa chaîne de valeur locale, coïncide avec des initiatives majeures visant à stimuler l'agriculture. Selon les statistiques de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, l'industrie togolaise du phosphate a connu une croissance significative en 2022. La production a augmenté de 5,9% pour atteindre 1 541 772 tonnes, tandis que les ventes ont progressé de 14%, passant de 1 386 811 t à 1 583 180 t.

Une progression soutenue par une augmentation exceptionnelle de 116% des prix mondiaux du phosphate brut, prolongement d'une tendance haussière observée depuis fin 2020, et la récente hausse du cours du dollar. Le cours du kilo est en effet passé de 48,9 FCFA au premier trimestre 2021 à 197 FCFA à la fin de l'année, soit une moyenne de 300 USD la tonne en moyenne tout au long de l'année écoulée.

Cette hausse des prix est attribuable à l'augmentation des coûts des intrants tels que l'ammoniac et le soufre, ainsi que de l'énergie et du transport des récoltes agricoles, en raison de la guerre en Ukraine et de la relance économique mondiale après la pandémie du Covid. Le Togo n'avait plus connu un volume de ventes aussi élevé depuis 1999, et pourrait enregistrer un record en termes de valeur des ventes.

Ce dynamisme est aussi le fruit des efforts du pays pour

relancer son industrie extractive, le phosphate étant l'un de ses minerais stratégiques. Figurant parmi les 15 plus grands producteurs mondiaux, il ambitionne de renforcer la chaîne de valeur locale en le transformant sur place.

Dans cette optique, un ensemble d'accords a été signé fin mai 2023 avec l'Office chérifien des phosphates (OCP), le géant marocain des engrais phosphatés, pour l'implantation d'une usine d'engrais locale. Le projet avait initialement confié en 2019 au Nigerian Dangote Industries, sans se concrétiser. La société singapourienne d'intrants Nutri-Source Pte Ltd devrait aussi lancer bientôt la production dans sa nouvelle usine d'engrais NPK, d'une capacité de 200 000 tonnes par an, sur la plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA).

Par ailleurs, le gouvernement togolais a conclu un important accord sur la mécanisation avec le groupe Bonkougou. Le 5 mai 2023 à Lomé, Bonkougou Distribution (BKG) et Bank of Africa Togo ont signé une convention de partenariat pour permettre aux agriculteurs de disposer à moindre coût de matériel agricole de dernière génération auprès de BKG, via la solution BOA-leasing.

Ces développements peuvent être perçus comme un tournant pour l'agriculture togolaise, qui est au centre des projets du gouvernement, et qui pourra bénéficier des performances de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo.

EGYPTE

2,5 milliards \$ d'investissements étrangers pour la zone économique du canal de Suez depuis juillet 2022

La zone économique du canal de Suez en Egypte, couvrant plus de 400 km² le long des rives du canal, a enregistré plus de 2,5 milliards \$ d'investissement étranger dans divers secteurs d'activités ciblant les marchés étrangers. La zone économique du canal de Suez (SCZone) a attiré 2,5 milliards \$ d'investissements étrangers entre juillet 2022 et mai 2023. L'annonce a été faite par l'Autorité générale de la zone jeudi 8 juin.

La note d'information précise également que les investissements nationaux dans la zone ont atteint 3,6

milliards de livres égyptiennes (116 millions \$) au cours de la même période, avec 46 projets approuvés dans divers secteurs d'activités. Cinq projets ont été approuvés par le conseil d'administration de la SCZone et ils vont générer près de 3 800 opportunités d'emplois directs et indirects, indique la note d'information.

Couvrant une superficie de 461 km² le long des rives du canal de Suez, la zone économique compte six ports et quatre zones de développement.

Pour rappel, le canal de Suez

constitue une source importante de revenus pour l'Egypte, captant 10% du commerce maritime international. Pour l'exercice 2021-2022, les revenus du canal ont atteint les 7 milliards \$, selon les données de l'Autorité du canal de Suez (SCA), et devraient atteindre 8,7 milliards \$ cette année.

D'après le rapport de la Banque centrale d'Egypte, les entrées nettes d'investissements directs étrangers (IDE) s'élèvent à 5,7 milliards \$ au premier semestre de l'exercice 2022-2023.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La zone euro n'a pas échappé à la récession

La zone euro n'a finalement pas échappé la récession. Selon les chiffres révisés publiés par Eurostat ce jeudi, le PIB du bloc des vingt pays utilisant la monnaie unique a reculé sur deux trimestres d'affilée, avec une contraction de 0,1 % entre janvier et mars 2023, suivant une baisse de même ampleur entre octobre et décembre 2022.

Même s'il s'agit de replis minimes, la zone euro est donc officiellement entrée en récession technique début 2023. Il s'en est fallu de peu. Eurostat annonçait jusqu' présent une croissance de 0,1 % au dernier trimestre 2022 et une croissance de +0,2 % au premier trimestre 2023. Le réajustement des prévisions de 0,3 point a suffi faire tomber l'infamant couperet de la récession. « C'est une stagnation de l'activité que nous avons eue au tournant de l'année en Europe », tempère Jean-Christophe Caffet, économiste en chef de la coface.

Le symbole est toutefois important et relativise les discours enthousiastes du début d'année sur la résilience de l'économie européenne. Le contraste avec les États-Unis – qui affichaient encore une croissance de 0,3 % au premier trimestre 2023, après une hausse de 0,6 % sur les trois derniers mois de 2022 – est désormais plus franc. Et l'ave-

nir n'est pas plus rose. Mimai, la commission européenne tablait sur une croissance de 1,1 % pour l'ensemble de l'année 2023.

Une prévision désormais jugée « optimiste » par l'économiste d'InG Charlotte de Montpellier, qui ne prévoit que 0,5 % de croissance pour l'année.

Faible demande intérieure
Au niveau du bloc, la contre-performance est notamment due la faiblesse de la demande intérieure. Les dépenses publiques affichent un net recul, tandis que la consommation des ménages est la peine dans un contexte d'inflation et de resserrement des conditions de crédit. La situation est néanmoins très hétérogène. Les mauvais résultats de la croissance allemande (-0,3 % au premier trimestre) sont largement responsables des déboires communs. La première économie européenne est entrée en récession fin 2022 et début 2023 en raison notamment des contre-performances de son secteur industriel fragi-

lisé par les coûts de l'énergie. Une contraction a été aussi enregistrée au premier trimestre en Grèce, en Irlande, en Lituanie, Malte et aux Pays-Bas. A l'inverse, la Pologne enregistre la plus forte hausse de PIB (+3,8 %) et la France a maintenu une croissance modérée (+0,2 %) au premier trimestre. L'annonce de la récession engendre mécaniquement une question sur la réaction des autorités monétaires européennes. Pour juguler l'inflation, la BCE, l'instar de ses homologues internationales, a eu recours la hausse régulière de ses taux directeurs – pas moins de sept fois depuis l'été 2022. A l'occasion de la réunion de l'institution Francfort la semaine prochaine, un nouveau relèvement était attendu par les marchés. Un changement de cap semble peu probable. « Est-ce qu'un bref passage en territoire très légèrement négatif est susceptible d'infléchir la position de la BCE dans sa lutte contre l'inflation ? A mon avis, pas du tout, car ça ne change ni les

fondamentaux ni la lecture qu'ils en font », assure Jean-Christophe Caffet.

La bonne tenue de l'emploi

Une autre statistique publiée ce jeudi devrait en tout cas fournir un argument en faveur d'une inflexibilité de la BCE. D'après Eurostat, l'emploi dans la zone euro a en effet progressé de 0,6 % au premier trimestre – poursuivant crânement sa très bonne tenue en dépit du reste de la conjoncture. ce curieux décalage a un corollaire : la pression salariale reste forte en Europe et constitue un facteur inflationniste supplémentaire – aux côtés des prix de l'énergie ou de la rarefaction et du renchérissement du crédit. Autant dire que la mauvaise passe des derniers mois ne sera pas forcément un souvenir vite oublié. Ou comme l'écrivent les analystes d'HSBC : « Le redressement consécutif à cette courte et faible récession ne sera vraisemblablement ni fort, ni rapide ».

Source : les Echos du 10 juin 2023

SEMI-CONDUCTEURS

L'Europe mise 21 milliards d'euros supplémentaires

Il a fallu deux ans et demi pour le mettre en place. L'UE a mis le temps, mais frappe fort, en annonçant jeudi le projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) le plus gros jamais décidé. consacré aux semi-conducteurs, l'une des « armes » destinées muscler la souveraineté de l'Union européenne, il est doté d'un investissement total de plus de 21 milliards d'euros, dont 8,1 milliards de fonds publics, le solde provenant du privé. « C'est un financement colossal ! s'est exclamé Margrethe Vestager, la vice-présidente de la commission chargée de la concurrence, présentant le projet. C'est quatre fois le coût du programme Copernicus ». Ce sixième IPcEI validé par l'UE réunit vingt pays européens et cinquante-six entreprises pour développer soixante-huit projets et créer environ 8.700 emplois directs, selon les évaluations de la commission. « La technologie des semi-

conducteurs est essentielle au leadership technologique et industriel de l'UE, à la sécurité de l'approvisionnement et à la sécurité économique », a écrit Thierry Breton, le commissaire au Marché intérieur sur son compte LinkedIn.

Renforcer le « cerveau » des systèmes microélectroniques
L'ensemble de la chaîne d'approvisionnement est concerné : il s'agit pour le Vieux continent d'innover dans les puces, y compris d'intelligence artificielle nouvelle génération, les processeurs, et autres capteurs pour différents types d'industries. L'idée est de renforcer le « cerveau » et les « muscles » des systèmes microélectroniques, selon les termes de Margrethe Vestager. « Nous avons veillé à ce que l'aide soit limitée au montant nécessaire à la réalisation effective du projet », a-t-elle souligné, pré-

disant que « les grands bénéficiaires restitueront une partie de l'aide reçue si leurs projets s'avèrent plus rentables que prévu ». Les projets sont très divers et doivent commencer arriver sur le marché dès 2025, promet la commission. Il y a celui d'air ! 5G d'airbus en France qui entend développer des capacités 5G pour passer des appels pendant les vols. Celui de Vigo, une PME polonaise, dont les capteurs dans des circuits intégrés très compacts ont vocation remplacer les systèmes volumineux actuels. celui de continental Romania sur un nouveau système de freinage électronique, ou encore celui d'une start-up allemande qui veut rendre le transfert de données entre les puces 10 100 fois plus rapide que ce qui est possible aujourd'hui.

CHINE

Des freins à la reprise

Le rebond de l'activité industrielle le mois dernier reste fragile. Les problèmes du secteur de l'immobilier ne sont pas encore résolus. Les indicateurs économiques en provenance de Chine ont de quoi déboussoler les experts. Après un fort rebond au début de l'année, l'indice PMI manufacturier officiel a encore baissé en mai, pour le second mois consécutif (de 49,2 à 48,8 points), renforçant les inquiétudes sur la solidité de la reprise post-Covid. En revanche, son homologue établi par le groupe Caixin, publié le lendemain, est remonté à 50,9 points, contre 49,5 en avril. L'enquête de ce dernier, qui sonde principalement les PME, constitue sans doute le meilleur baromètre de la conjoncture chinoise. On peut donc parler d'une embellie mensuelle, mais pas encore d'une accélération de la reprise économique, qui se montre inégale depuis le début de l'année, après trois ans de restrictions sanitaires. En effet, après un rebond plus important que prévu au 1er trimestre (+4,5% en rythme annuel), la croissance du géant asiatique a déçu depuis avril dernier. La plupart des indicateurs, notamment ceux de la production industrielle, mettent en évidence les difficultés du pays, toujours confronté à de graves problèmes internes.

SUISSE

Le président de la BNS prêt à intensifier la lutte contre l'inflation

La Banque nationale suisse (BNS) est prête à relever à nouveau son taux directeur dans le cadre de la lutte contre l'inflation, a déclaré Thomas Jordan, le président de la banque centrale, dans une interview à paraître dimanche. "La lutte contre l'inflation n'est pas encore terminée", a-t-il dit journal suisse SonntagsZeitung. "Nous devons nous assurer de ramener (l'inflation) sous 2% de manière durable." "A ce stade, nous ne pouvons pas exclure un nouveau resserrement de la politique monétaire. Nous sommes toujours dans un environnement où l'inflation est trop élevée", a ajouté Thomas Jordan. La hausse de l'inflation suisse a ralenti à 2,2% sur un an en mai, selon les données publiées lundi par l'office fédéral de la statistique, mais la BNS assimile la stabilité des prix à une hausse annuelle inférieure à 2% des prix à la consommation. Sa prochaine annonce de politique monétaire aura lieu le 22 juin.

USA

Pause en vue à la Fed, mais il reste du pain sur la planche

Une pause dans les hausses ? Les responsables de la Fed se réunissent cette semaine, et pourraient, pour la première fois depuis mars 2022, ne pas relever le taux directeur afin d'éviter de provoquer une récession, malgré une inflation toujours forte.

"Je pense que nous verrons une pause la semaine prochaine", a indiqué à l'AFP Lydia Boussour, économiste pour EY, estimant qu'il y a "suffisamment de soutien" pour cela parmi les membres du comité de politique monétaire (FOMC), instance de décision de la Fed.

Cela "permettrait d'observer plus de données avant de prendre des décisions sur l'ampleur" des hausses encore nécessaires, a ainsi récemment expliqué Philip Jefferson, l'un des gouverneurs de la Fed, et futur vice-président si le Sénat confirme sa nomination.

Depuis mars 2022 en effet, le taux directeur de la Fed a été relevé de 5 points de pourcentage, pour s'établir désormais dans la fourchette de 5,00 à 5,25%.

Cela conduit les banques à relever le coût des crédits qu'elles proposent aux ménages et aux entreprises, afin de décourager la consommation et l'investissement, et, in fine, de desserrer la pression sur les prix.

Après dix hausses d'affilée, les responsables de la puissante Ré-

serve fédérale américaine, qui se réunissent mardi et mercredi, veulent désormais prendre le temps d'observer les effets sur l'économie réelle. Et, surtout, éviter de provoquer une récession. D'autant plus que la crise bancaire du printemps a rendu les banques plus frileuses sur les prêts, ce qui agit comme une hausse des taux.

Par conséquent, plus des deux tiers des acteurs du marché prévoient désormais une pause, selon l'évaluation de CME Group. La décision de la Fed sera annoncée mercredi à 14H00 (18H00 GMT) dans un communiqué. Le président de l'institution Jerome Powell tiendra ensuite une conférence de presse.

Nouvelle hausse dès juillet?

Les débats au sein du comité s'annoncent, quoiqu'il en soit, virulents: "Il est peu probable que le vote en faveur d'une pause soit unanime avec quelques +faucons+ (favorables à une politique monétaire plus restrictive, NDLR) susceptibles d'être en désaccord", avance Gregory Daco, chef économiste pour EY. Car l'économie américaine résiste bien mieux que prévu, et se montre encore trop vigoureuse pour que les prix cessent durablement de flamber.

L'inflation est d'ailleurs repartie à la hausse en avril, selon l'indice PCE, privilégié par la Fed, à 4,4% sur un an. Et la publication

d'une autre mesure, l'indice CPI, mardi, au premier jour de la réunion de la Fed, pourrait faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Sur le marché du travail, les pénuries de main d'oeuvre perdurent, bien que la situation s'améliore.

Les créations d'emplois en mai ont été bien plus fortes que prévu, mais le taux de chômage a grimpé plus que prévu, à 3,7%. Et les inscriptions hebdomadaires au chômage étaient début juin au plus haut depuis octobre 2021.

Mais une pause ne signifierait pas pour autant que le travail est fini. Les responsables de la Fed, ainsi, "transmettront le message qu'il ne s'agit pas de la fin du cycle de resserrement", souligne encore Lydia Boussour.

Une nouvelle hausse des taux dès la réunion suivante, fin juillet, est donc "sur la table", selon elle.

Le comité de politique monétaire actualisera par ailleurs ses prévisions en matière de croissance du produit intérieur brut (PIB), de chômage, d'inflation.

Et dira jusqu'où les taux pourraient grimper. Diane Swonk, cheffe économiste pour KPMG, s'attend ainsi "à ce que la Fed révisé sa trajectoire de hausse des taux d'intérêt", et anticipe "des taux plus élevés pour encore plus longtemps".

Par AFP

MISE À JOUR
SECTORIELLE

Les actions du secteur de l'énergie en baisse en fin d'après-midi

Les actions du secteur de l'énergie étaient en baisse vendredi en fin d'après-midi, l'indice NYSE du secteur de l'énergie ayant diminué de 0,3 % et le fonds Energy Select Sector SPDR Fund (XLE) ayant baissé de 0,5 %. L'indice Philadelphia du secteur des services pétroliers affichait une baisse de 0,9% et l'indice Dow Jones US Utilities reculait de 0,5%. Le pétrole brut West Texas Intermediate reculait de 1,6 % à 70,18 dollars le baril, tandis que le contrat de référence mondiale Brent baissait de 1,5 % à 74,80 dollars le baril. Les contrats à terme sur le gaz naturel Henry Hub étaient en baisse de 3,8 % à 2,26 dollars pour 1 million de BTU.

Dans les nouvelles de la société, JP Morgan a augmenté l'objectif de prix sur Equitrans Midstream (ETRN) à 11 \$ à partir de 9,50 \$ et a maintenu la note neutre. Les actions d'Equitrans étaient toujours en baisse de 2,1%. Le directeur général de Shell (SHEL), Wael Sawan, devrait annoncer la semaine prochaine sa décision de mettre en veilleuse la proposition de réduction de la production annuelle de pétrole de 1 à 2 %, car les objectifs de production ont déjà été atteints, a rapporté Reuters. Les actions de Shell ont baissé de 0,6 %.

TotalEnergies (TTE) a déclaré avoir signé un contrat d'achat d'électricité de 25 ans pour un projet de parc éolien terrestre de 1 gigawatt au Kazakhstan. Les actions ont baissé de 0,5 %.

NiSource (NI) a perdu 0,8% après que la société ait déclaré avoir clôturé son émission de 750 millions de dollars de billets de premier rang à cinq ans en deux séries, ainsi que 300 millions de dollars supplémentaires de billets à 5,25% échéant le 30 mars 2028, au prix de 100,28% du montant principal supplémentaire.

LE POINT HEBDO DE L'INVESTISSEUR

Les yeux rivés sur la Fed

Les craintes de ralentissement économique et les incertitudes sur l'évolution des politiques monétaires des banques centrales ont quelque peu pesé sur la tendance cette semaine en Europe.

Les grands indices ayant également pâti de l'annonce d'une récession technique en zone euro. Wall Street a néanmoins tiré son épingle de jeu, dans le sillage de valeurs technologiques et des anticipations d'un statu quo de la Fed la semaine prochaine.

TOPS

888 Holdings (+40%) : FS Gaming Investments a pris une participation de 6,6 % dans le groupe de jeux d'argent coté à Londres. FS Gaming est un véhicule d'investissement soutenu par des spécialistes de l'industrie du jeu et du pari : Kenny Alexander, Lee Feldman et Shay Segev, tous anciens dirigeants de GVC Holdings PLC, aujourd'hui connu sous le nom d'Entain PLC. Belle remontée pour le titre affaibli par son lourd endettement, des départs soudains dans son exécutif et des amendes pour manquements en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

Gitlab (+36%) : Pour le trimestre écoulé, la plateforme américaine de développement collaboratif de logiciels annonce des pertes plus faibles qu'attendues, ainsi qu'un chiffre d'affaires en forte hausse et supérieur aux attentes, porté par le segment abonnements et les ventes de licence. Elle a donc relevé ses perspectives annuelles. Le groupe a par ailleurs annoncé lancer un produit alimenté par l'intelligence artificielle dès cette année, qui devrait proposer, entre autres, des suggestions d'écriture de code. Enfin, le titre bénéficie de recommandations favorables.

Icahn (+25%) : Icahn Enterprises va mieux. Victime d'un rapport du vendeur à découvert Hindenburg Research le mois dernier, qui avait fait plonger ses actions, le groupe de l'investisseur Carl Icahn s'est relevé à la faveur d'un changement de cible de son détecteur. Autre catalyseur : une balaine semble avoir pris une large position dans le groupe, attirant ainsi l'oeil des investisseurs et boostant la spéculation autour du titre.

Warner Bros Discovery (+19%) : Le géant des médias et du divertissement, lourdement endetté par la fusion de Warner Bros. et Discovery qui lui a donné naissance, annonce avoir remboursé une partie de sa dette grâce à d'intenses efforts pour réduire ses coûts. Le groupe a également séduit les investisseurs en dévoilant son plan pour rentabiliser son activité de diffusion en continu dès cette année, soit un an plus tôt que prévu. Il semble que le marché ait aussi apprécié le départ de Chris Licht, PDG de CNN, propriété de WBD, qui s'était brûlé les ailes en lançant, entre autres, le service de streaming CNN+.

Lotus Bakeries (+12%) : Le biscuitier belge ne connaît pas la crise. Son titre s'est envolé à la faveur d'un changement de recommandation de la banque privée allemande Berenberg, qui a relevé son objectif de cours à 7000 euros. Lotus tire profit de la bonne santé de ses homologues du secteur des snacks sucrés, et a donc relevé ses perspectives pour l'année. Le groupe a aussi investi dans ses capacités de production, promesse d'une amélioration des marges selon les observateurs.

Tesla (+10%) : Trois bonnes nouvelles pour le constructeur de véhicules électriques. Le groupe a vendu plus de voitures en mai en Chine que le mois précédent, toutes les versions du Model 3 sont désormais éligibles au crédit d'impôt de 7 500 dollars dans le cadre de la loi américaine sur la réduction de l'inflation (IRA), et les volumes de production du Cyber Truck annoncés dépassent les attentes du marché. L'annonce d'un partenariat avec GM sur les superchargeurs Tesla et des rumeurs d'investissement dans de nouvelles usines de production en Espagne et en Inde ont également poussé le titre à la hausse.

Orsted (+7,5%) : Le géant danois de l'énergie a présenté hier ses plans stratégiques : il annonce investir plus de 68 Mds€ pour atteindre ses objectifs en matière d'énergies renouvelables et devenir le leader mondial du secteur. Et avec le plus important pipeline de projets éoliens offshore en Europe, aux États-Unis et dans la région Asie-Pacifique, il semble en bonne voie pour y parvenir. Il bénéficie aussi de relèvements de recommandations et d'objectifs de cours de la part de plusieurs bureaux d'analyse.

FLOPS

Storskogen (-10%) : Le groupe suédois, spécialisé dans le rachat de sociétés dans les services, le commerce et l'industrie, a annoncé cette semaine son intention d'émettre 1,5 milliard de couronnes d'obligations senior non garanties. Fin mai, il avait déjà cédé son unité de fabrication de maisons Skidsta Hus et son entreprise de peinture Dextray

Group pour une valeur d'entreprise combinée de 450 millions de couronnes.

Lumen Technologies (-11%) : Le fournisseur américain de réseaux de télécommunications déçoit : il prévoit des revenus annuels en repli de 19% et inférieurs aux attentes du marché et réduit son dividende. Le management, qui a dévoilé un plan de redressement dans le cadre de sa journée des investisseurs, dit s'attendre à des vents contraires en termes de revenus et de bénéfices jusqu'à la fin de 2024.

Coinbase (-15%) : Dégringolade pour le leader des plateformes d'échanges de crypto-monnaies, pris dans une tourmente judiciaire. La SEC, le gendarme des marchés financiers américains, reproche au groupe de n'avoir pas respecté la réglementation : d'avoir délibérément pris des décisions commerciales pour augmenter ses revenus, principalement à partir des frais de négociation des clients, en rendant les crypto actifs disponibles à la négociation pour l'investisseur lambda et d'avoir enfreint les règles en créant un service de négociation de crypto monnaies, qui sont considérées pour certaines comme des valeurs mobilières non enregistrées.

Croda (-17%) : Le spécialiste britannique des produits chimiques a plongé cette semaine après avoir alerté sur ses prévisions de bénéfice annuel, qui devrait s'établir entre 370 à 400 millions de livres sterling en 2023, soit une baisse de 52% par rapport aux 780 millions de livres sterling réalisés en 2022. Le groupe, qui pâtit d'un déstockage important de ses clients affectant ses volumes de ventes, a entraîné ses pairs, tels que l'allemand Wacker Chemie (-8%), dans son sillage.

Epam Systems (-18%) : Le spécialiste américain de logiciels d'ingénierie a réduit cette semaine ses perspectives de bénéfices et de revenus pour le deuxième trimestre et pour l'ensemble de l'exercice, pour cause de détérioration de la demande dans le segment "build" et de perspectives sombres pour le marché des technologies de l'information. Le groupe continue aussi de pâtir de son départ de Russie et du conflit en Ukraine, où il emploie 20% de sa main-d'oeuvre.

Matières premières

Energie : Pas l'effet escompté. L'Arabie Saoudite a décidé de faire cavalier seul pour soutenir les prix pétroliers et déstabiliser les positions vendeuses sur le pétrole. Le Royaume s'engage à baisser unilatéralement son offre de 1 million de baril par jour à partir du 1er juillet et pour une durée d'un mois, une baisse qui peut être reconductible si nécessaire. Cette initiative n'a néanmoins pas suscité une pression acheteuse sur les prix pétroliers.

Preuve en est, le cours du baril s'apprête à clôturer la semaine en baisse, que ce soit pour le Brent européen (-2,60% à 75,80 USD) ou le WTI américain (-3,10% à 71 USD). Le message est clair : les financiers restent préoccupés par les craintes de récession, au détriment du resserrement du marché pétrolier, qui se rapproche à pas de géant. En parallèle, les dernières données en provenance de Chine sont plutôt rassurantes puisque les importations de pétrole ont augmenté de 17% en glissement mensuel.

Métaux : Il n'y a pas grand-chose à signaler cette semaine sur le segment des métaux industriels. Les prix ont globalement fait du surplace, autour de 8300 USD pour le cuivre, 2100 USD pour l'aluminium et 2350 USD pour le zinc. L'or a repris un peu de hauteur à 1960 USD, une hausse toutefois modérée alors que la Chine continue à accumuler de l'or au sein de ses réserves de change. Pékin a accumulé 0,5 million d'onces d'or au cours du mois de mai.

Produits agricoles : Les cours des céréales ont gagné un peu de terrain cette semaine à Chicago où les boisseaux de blé et de maïs se négocient à respectivement 628 et 600 cents.

Macroéconomie

Ambiance : En attendant la Fed et la BCE, qui se prononceront sur leurs taux la semaine prochaine, les banques centrales australienne et canadienne ont pris le marché par surprise en reprenant leurs hausses de taux. Ce signal négatif a brièvement pesé sur le moral des investisseurs, qui se sont rassurés en constatant que les indicateurs d'activité américains (dynamique des services, emploi) se fragilisent et vont ainsi dans le sens d'une Fed plus accommodante. On reste dans la configuration "une mauvaise nouvelle économique est une bonne nouvelle financière", pour peu que la mauvaise nouvelle économique ne soit pas TROP mauvaise. En attendant, la récession américaine est toujours pour dans deux mois. Depuis un an,

Devises. Le Dollar Index, le panier qui compare le billet vert à six grandes devises, a peu varié cette semaine. Il s'établit autour de 103,5, non loin de son niveau de vendredi dernier. Il a toutefois eu tendance à se renforcer au milieu de semaine, mais les gains ont systématiquement été suivis d'une rechute. Le renforcement du dollar a coïncidé avec les relèvements inattendus des taux directeurs de la RBA et de la BOC. Mais les données hebdomadaires sur l'emploi américain, plus dégradées que prévu, l'ont à nouveau fait reculer. Il y aura sans doute encore de la volatilité la semaine prochaine, à l'approche des décisions de la BCE et de la Fed sur leurs taux. Le franc suisse est remonté à 0,9695 face à l'euro, après une déclaration du patron de la BNS qui juge que le cycle de hausse de taux n'est pas terminé pour la Confédération. Les variations hebdomadaires les plus fortes ont eu lieu au détriment de la livre turque (à 23,50 TRY pour 1 USD), après l'arrivée d'un nouvel exécutif présumément moins enclin à défendre la monnaie.

Taux. Sur le front des taux d'intérêts, la semaine a été rythmée par quelques annonces imprévues. Ainsi les Banques centrales australiennes et canadiennes ont relevé leurs taux directeurs de 25 points de base à respectivement à 4.10% et 4.75% ceci afin de lutter contre une inflation toujours jugée trop élevée. De là à penser que la Fed et la BCE se joindront à la partie la semaine prochaine il n'y a qu'un pas que nous nous abstenons de franchir. Nous ne sommes pas les seuls dans la mesure où selon l'outil Fedwatch du CME, 72% des investisseurs parient toujours sur un statu quo. Inutile de préciser que dans ce contexte, les traders restent sur la défensive comme en témoigne un rendement du 10 ans américain étale, même s'il se maintient à flot au-dessus des 3.60%. De son côté, le 10 ans allemand ne fait pas mieux, coincé entre 2.55% et 2.18%.

Cryptomonnaies. Malgré les lourdes accusations du gendarme boursier américain (SEC) contre les deux poids lourds de l'industrie des crypto-actifs, Binance et Coinbase, le cours du bitcoin ne recule que légèrement en cédant un peu plus de 1% cette semaine, et gravite autour des 26 700 dollars à l'heure où nous écrivons ces lignes. L'éther, lui, souffre un peu plus en laissant filer plus de 2% de sa valorisation et se retrouve autour des 1850 dollars. Toujours sans savoir dans quel sens encadrer les cryptomonnaies, les régulateurs américains laissent le flou s'installer de l'autre côté de l'Atlantique, mais ont tout de même tendance à devenir de plus en plus strict depuis la débâcle de FTX en fin d'année dernière. Les poursuites judiciaires de cette semaine contre les deux géants de la crypto contribuent à l'anxiété généralisée et au manque de visibilité pour les crypto-investisseurs.

Cours du : 08 Juin 2023 Valeur : 12 Juin 2023			
BASE	DEVICES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	136,4825	136,4975
1	EUR EURO	146,1045	146,1752
1	GBP POUND STERLING	176,0081	171,0492
100	JPY JAPANESE YEN	97,6060	97,6237
1	CNY CHINESE YUAN	19,1302	19,1344
1	CHF SWISS FRANC	149,9313	150,0137
1	CAD CANADIAN DOLLAR	102,2417	102,2836
1	DKK DANISH KRONE	19,6129	19,6179
1	SEK SWEDISH KRONA	12,5452	12,5499
1	NOK NORWEGIAN KRONE	12,4204	12,4257
1	AED UAE DIRHAM	37,1503	37,1634
1	SAR SAUDI RIYAL	36,3905	36,3964
1	KWD KUWAITI DINAR	443,7012	443,8943
1	TND TUNISIAN DINAR	43,6175	44,0559
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	13,4346	13,4361
1	LYD LIBYAN DINAR	28,1639	28,1679
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3,9802	3,9807
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	181,5557	181,5557

Un nouvel appareil permet de sentir les odeurs dans les mondes virtuels

Des chercheurs hongkongais ont mis au point un système olfactif qui permet de reproduire les odeurs grâce à de la cire chauffée. Il a été conçu pour une utilisation avec un casque de réalité virtuelle, afin de pouvoir sentir le parfum d'objets virtuels.

Les casques de réalité virtuelle permettent de voir et d'entendre des mondes créés de toutes pièces. Certains accessoires intègrent même un retour haptique, offrant une sensation de toucher. Mais pour l'instant, il n'existe pas d'appareil permettant de sentir l'odeur d'un objet virtuel. Cela pourrait bientôt changer grâce à un appareil inventé par des chercheurs de l'université municipale de Hong Kong et publié dans la revue *Nature Communications*.

L'appareil est inspiré des bougies parfumées. Le prototype le plus simple est composé de deux « générateurs d'odeurs » montés sur un substrat flexible et collé directement sous le nez. Chacun des générateurs contient de la cire de

paraffine parfumée associée à un actionneur thermique.

Des parfums qui n'ont pas besoin d'être rechargés fréquemment

Lorsque la cire est chauffée par l'actionneur, elle se ramollit et libère son odeur. L'actionneur peut ensuite être inversé pour refroidir rapidement la cire et arrêter l'odeur. Ainsi, l'appareil pourrait être connecté à un casque de réalité virtuelle pour libérer un parfum floral lorsque l'utilisateur sent une fleur virtuelle. Les chercheurs ont également créé une autre version, sous forme d'un masque cette fois-ci, qui contient neuf générateurs d'odeurs. En actionnant plusieurs simultanément, ils peuvent être combinés pour créer de nombreuses odeurs

différentes. Les chercheurs ont indiqué avoir réussi à créer ainsi une trentaine d'odeurs, dont le romarin, l'ananas, les crêpes, ou même le durian, un fruit exotique connu pour sa mauvaise odeur très forte.

Les chercheurs ont testé leurs odeurs sur 11 volontaires, qui ont pu les identifier avec un taux de succès de 93 %. L'emploi de cire de paraffine parfumée permet une utilisation sur le long terme sans avoir besoin de remplacer fréquemment les éléments. Le système a déjà un temps de réponse très court, mais les chercheurs souhaitent le rendre encore plus rapide, et plus petit, afin qu'il s'intègre mieux avec les casques de réalité virtuelle, augmentée ou mixte.

COMME DANS « À LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE »

La Darpa planche sur un sous-marin furtif

La Darpa, l'agence de recherche militaire américaine planche sur une propulsion sans hélice ni pièces mobiles pour créer un sous-marin totalement furtif. Sa motorisation serait à l'image de celle du fameux *Octobre rouge* du film éponyme, sorti en 1990, avec Sean Connery.

Dans les fonds marins, la vie ne tient qu'à un bruit en cas de bataille navale. Les sous-marins, aussi furtifs soient-ils, peuvent être identifiés grâce à leur signature sonore et au talent des officiers analystes en guerre acoustique. Ce sont ceux que l'on appelle les « oreilles d'or » et que l'on voit à l'œuvre dans le film *Le champ du loup* diffusé en 2019. Mais c'est un autre film, qui rappelle le projet que compte mener la Darpa pour rendre les sous-marins américains silencieux.

Sorti en 1990, le long métrage *À la poursuite d'octobre rouge* montre un sous-marin soviétique doté d'une technologie avancée. Il dispose d'un moteur furtif inédit qui lui permet de gommer sa signature

acoustique et d'être indétectable. S'il s'agit d'une fiction, une telle technologie existe bel et bien et depuis longtemps. Depuis la fin des années 1950, les scientifiques des armées ont imaginé un moteur à propulsion reposant sur le concept de magnétohydrodynamique (MHD). Pas d'hélice, pas d'arbre de transmission, pas d'éléments mobiles..., la propulsion est réalisée à l'aide d'aimants et d'électricité. Avec ce procédé, un fluide, comme l'eau ou l'air, reçoit une charge électrique. Il est ensuite accéléré par un champ électromagnétique et c'est ce qui produit la poussée. Au bout du compte, on obtient une motorisation totalement silencieuse. Les atouts militaires sont évidents avec un tel système. C'est justement sur ce concept de motorisation que planche la Darpa. Mais pourquoi uniquement aujourd'hui ? Parce que jusqu'à maintenant, le procédé n'a été que vaguement testé sur quelques bateaux expérimentaux. Surtout, la technologie cumulait beaucoup plus de soucis que d'avantages.

DANS LES INCENDIES

Un robot va aider les pompiers à sauver des vies

Des scientifiques de deux universités espagnoles ont créé et testé avec succès un prototype de petit robot à chenilles bardé de capteurs. Réalisé en collaboration avec les équipes d'incendie et de secours, ce robot à capacité autonome, est conçu pour aider les pompiers à avoir une vue précise d'une situation à l'intérieur d'un bâtiment avant d'intervenir.

Les drones sont devenus incontournables pour la plupart des services de secours et il n'y a pas que dans les airs qu'ils permettent d'observer une situation. Il existe également des robots de terrain. Mais ces robots, comme le *Colossus* utilisé par les pompiers de Marseille, sont en général des machines de taille imposante. Ils viennent éloigner le pompier du risque et rendre ses actions plus puissantes et durables. C'est justement dans l'optique de protéger les soldats du feu que des chercheurs de l'Universidad Rey Juan Carlos et de l'Universidad Autónoma de Madrid ont récemment créé un robot terrestre autonome. De petites dimensions, il est prévu pour évoluer dans les environnements inté-

rieurs difficiles avec ses chenilles. Le robot s'inscrit dans un projet plus global intitulé « *HelpResponder* ». Son objectif consiste à optimiser le temps de mission des équipes d'intervention et à réduire le taux d'accidents pour les intervenants. Le robot est là pour dresser un tableau précis de la situation afin d'aller à l'essentiel et de ne pas se mettre en situation de danger inutilement.

Le prototype élaboré par les chercheurs n'éteint pas le feu, c'est plutôt un robot d'observation. Avec ses capteurs, il est capable de mesurer la température, l'humidité et la qualité de l'air dans un environnement intérieur, ainsi que sa position et ce qui se trouve autour de lui. Il peut ainsi localiser les foyers chauds et toxiques, puis les cartographier pratiquement en temps réel. Ces données sont transmises directement aux tablettes des pompiers via une application dédiée. C'est pour mieux préparer l'intervention des pompiers que ce robot bardé de capteurs a été conçu. Il peut dresser un tableau précis et complet de la situation à l'intérieur d'un bâtiment.

Vers une interconnexion des drones et des robots pompiers

Le robot dispose de trois modes de fonctionnement pour faire face à différents scénarios. Il peut être piloté à distance manuellement par un opérateur. Mais ce robot peut tout aussi bien se déplacer de manière autonome pour parcourir l'ensemble des pièces d'un logement pour fournir une vue complète de la situation et de l'environnement. Enfin, un dernier mode se concentre sur les possibilités d'évacuation. Avec lui, après analyse de l'environnement, les données du robot sont analysées pour déterminer le chemin le plus court et le plus sûr pour évacuer une victime, par exemple. L'atout du prototype du laboratoire espagnol est qu'il bénéficie d'une conception modulaire. En plus de sa configuration de base, il est possible d'y ajouter d'autres capteurs, comme des caméras thermiques. Par ailleurs, ses composants restent abordables, et pourtant robustes, avec une grande autonomie.

LE CASQUE AUDIO
ET PURIFICATEUR D'AIR
DE DYSON

Il vous donnera des airs de Base dans Mad Max!

Le casque d'un nouveau type, le *Dyson Zone*, est arrivé dans le commerce. Non content d'éradiquer les bruits indésirables, il vous protège des gaz, allergènes, virus et autres particules fines dangereuses pour la santé. Au printemps 2022, le constructeur Dyson avait dévoilé un prototype de casque audio faisant également office de purificateur d'air qui avait fait couler beaucoup d'encre (voir article plus bas). C'est une version finalisée de ce casque audio haute-fidélité à réduction active du bruit et purification de l'air qu'il vient mettre en vente, d'abord en Chine, puis États-Unis, le Royaume-Uni, Hong Kong et Singapour où il est annoncé à 949 dollars.

Les spécificités du *Dyson Zone*

La particularité de ce casque est sa visière détachable qui projette de l'air purifié vers le nez et la bouche de l'utilisateur. Elle comprend différents filtres électrostatiques capables de capturer jusqu'à 99 % des particules polluantes de 0,1 micron d'épaisseur. D'autres filtres, au carbone enrichi en potassium, ciblent quant à eux les gaz acides les plus courants associés à la pollution urbaine, ainsi que les mauvaises odeurs. Ces filtres devront évidemment être changés, mais auraient une durée de vie de près de 12 mois selon le constructeur. À noter que pour un maximum de confort, la vitesse du flux d'air peut être contrôlée, comme bien évidemment la qualité du son, depuis une application mobile dédiée.

Pour le reste, le *Dyson Zone* dispose d'un système de réduction avancée du bruit, jusqu'à 38 dB, avec pas moins de 11 microphones intégrés. À noter que le casque affiche jusqu'à 50 heures d'autonomie en mode audio, mais 4 heures seulement en mode purification et audio combinés.

Le résultat n'est, sans surprise, pas très discret. Si ses utilisateurs respirent sagement, ils auront aussi l'air de cousins éloignés de *Bane* dans *Mad Max : Fury Road*. Dans le genre « look improbable », ce casque rejoint donc le masque sanitaire de *Razer*, destiné à protéger de la Covid-19 et autres virus.

Pour rappel, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que 9 personnes sur 10 dans le monde respirent un air pollué !

Le constructeur britannique Dyson vient de lever le voile sur un casque audio à réduction de bruit active qui intègre un purificateur d'air censé protéger l'utilisateur de la pollution atmosphérique et acoustique. Le *Dyson Zone* sera commercialisé en 2023.

Plus connu pour ses aspirateurs, sèche-cheveux et autres ventilateurs sans pales, Dyson débarque sur un marché inédit. La marque vient de présenter le *Dyson Zone*, un casque audio circum-auriculaire à réduction de bruit active avec un purificateur d'air qui vient se placer devant la bouche et le nez au moyen d'une visière sans contact. Il est capable de filtrer la pollution urbaine en retenant notamment les gaz, allergènes et autres particules fines. L'ergonomie du *Dyson Zone* est inspirée d'une selle de cheval, de manière à répartir le poids de part et d'autre de la tête et non sur le dessus. L'ensemble est assez imposant mais le design et la finition chromée ne déplairaient sans doute pas aux (ex) *Daft Punk*. Rappelons que l'entreprise a breveté ce concept début 2020.

Dyson dit avoir consacré six années au développement de ce casque et élaboré plus de 500 prototypes. « Le projet a débuté avec un embout buccal ressemblant à un tuba diffusant l'air purifié, associé à un sac à dos pour contenir le moteur et les mécanismes internes », affirme le constructeur. Des compresseurs intégrés dans chaque écouteur aspirent l'air qui passe à travers des filtres à double couche. L'air purifié est ensuite canalisé vers le nez et la bouche à travers la visière.

Dyson va-t-il jouer les précurseurs avec son casque audio purificateur d'air en ouvrant la voie à une nouvelle catégorie d'équipements pensés pour un monde où la qualité de l'air et l'exposition au bruit sont de plus en plus nocifs.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3			■							
4				■				■		
5					■					
6						■				
7				■						
8					■					
9			■							
10									■	

Grille 1

Horizontalement

1 Indulgence.2 Eparpillâmes.3 Conjonction.- Restes.4 Soustrait.- Que d'eau!- Se retrouva un jour à 4 pattes.5 Ou la fiancée de marbre.- Fils de Jacob.6 Retirasse.- Beau parleur.7 Petite symphonie de Friedrich Witt, longtemps attribuée à Beethoven.- Devançâs.8 A la fin.- Poèmes.9 En Chaldée.- Peuple de l'antiquité (au singulier).10 Plus d'un a connu Jésus.

Verticalement

1 Epoque secondaire.2 Baguettes de chimiste.3 Jeune volonté.- Provient.4 Titre d'anoblissement.- Prière.5 Certains docteurs.- Agent secret.6 Personnel.- Préposition.- Différent de l'un au vu le nombre de ses doigts.7 Cachera.- Ile ou fleuve.8 Coule en Suède.- Poète français.9 Braverait.10 Séparasses le sucre des mélasses.

Grille 2

Horizontalement

1 Soldat ottoman.2 Eperdues par un sentiment puissant.3 Revenant.4 Existant.- Parfois bécot.5 Trop tendre.- Houspilles.6 Compagnes du temps jadis.- Ancienne monnaie.7 Carte.- Cher!8 Flanquerait.9 Protection.- Possède.- Soleil.10 Fautes contre la syntaxe.

Verticalement

1 Plaintes.2 Néthou.- Explora le Mississipi.3 De quoi faire la bombe.- Zéro!4 Souverain musulman.- Samos ou Ephèse...5 Pré&nom masculin.6 Palindrome.- Fatiguerai.7 Langue sémitique.- Rayons.8 Se jette dans l'Océan Arctique.9 Filets.- Choqué.10 Préposition.- Beaucoup de qualificatifs, suivant leur état.- Champion.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3									■	
4						■				
5				■				■		
6	■						■			
7			■							
8										■
9					■			■		
10										

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Grille Muette

Horizontalement

1 Souterrains.2 Décision.3 Conviendra.- Traverse Pise.4 Musique moderne.5 Relatif.- Coutumes.6 Vraiment charmées.7 Religieux.- Ville des Hautes-Alpes.8 Posséda.- Etude sur plusieurs heures.9 Monuments funéraires.10 Capitale asiatique.- Note.

Verticalement

1 Expression de pneu.2 Souvent qualifié de pauvre.- Liée.3 Héritier présomptif.4 Interjection.- Indéfini.- Ile.5 Qualifie le Peuple du caoutchouc.- Conjonction.6 Grecque.- Parcourut des yeux.- En Belgique.7 Botte célèbre.- On aime qu'il soit bon.8 Irlande.- Ni plus ni moins.9 Négation.- Utilisateur.10 Suivent une certaine mode.- Evalue.

RAPPEL

Suspension défectueuse sur le Ford Tourneo Connect

À l'instar de nombre de ses concurrents, Ford dérive des versions familiales de ses utilitaires. Baptisés Tourneo, alors que les variantes professionnelles prennent le nom de Transit, ils arborent également une deuxième appellation permettant de les situer dans la gamme. Ainsi, le Tourneo Connect est un rival des Citroën Berlingo, Peugeot Rifter, Renault Kangoo ou encore Volkswagen Caddy.

Sur les exemplaires de cette familiale assemblés entre le 3 mars et le 7 juillet 2022, la marque à l'Ovale bleu a constaté que les bras inférieurs de suspension ne correspondaient pas aux spécifications prévues par le cahier des charges. Au fur et à mesure des sollicitations, ces pièces peuvent être amenées à se rompre, ce qui entraînerait alors la perte de contrôle du

véhicule.

S'agissant d'un défaut mettant gravement en cause la sécurité des occupants, Ford a déclaré l'opération de rappel 22S70 auprès des autorités européennes. Ainsi, chaque possesseur d'un exemplaire de ce modèle sera directement contacté par l'importateur afin de prendre rendez-vous sans délais chez un représentant de la marque. Ford France a fourni peu d'informations

sur ce rappel. Ainsi, le nombre de Tourneo Connect concerné dans l'Hexagone n'a pas été précisé. De même, aucune information sur l'intervention précise qui sera réalisée n'a été indiquée. Toutefois, vu la gravité potentielle du problème, nous pouvons imaginer que le réseau va procéder au remplacement des bras incriminés, ce qui impliquera une immobilisation durant plusieurs heures.

VOLKSWAGEN TIGUAN 3

Le look sportif

C'est à l'automne prochain que sera dévoilé le nouveau Volkswagen Tiguan 3. En attendant, les prototypes de ce modèle poursuivent leurs essais, comme celui que nous vous présentons et qui affiche le look sportif de la finition R-Line. Le Volkswagen Tiguan de nouvelle génération est prêt. Il devrait être dévoilé à l'automne pour une commercialisation prévue en 2024. Ce nouvel opus montera une nouvelle fois en gamme et sera un peu plus grand que l'actuel puisqu'il devrait passer de 4,52 m à 4,60 m.

Ce prototype affiche de grandes prises d'air et des jantes au style sportif, il s'agit bien d'un finition R-Line. Quant à la calandre, elle est encore trop camouflée pour montrer son vrai visage. Pour le style, le Volkswagen Tiguan 3 se rapprochera de celui de son grand frère Volkswagen Touareg en ce qui concerne son profil tout en affichant certains détails stylistiques empruntés aux Volks-

wagen ID.4 et ID.5. Ainsi la calandre recevra une barrette supérieure lumineuse.

Si cette nouvelle génération propose encore des motorisations thermiques, ce sera la dernière à en proposer sur le marché européen. En revanche, le nom Tiguan pourrait être conservé pour la future génération de l'ID.4 qui pourrait se nommer ID.Tiguan. Pas de révolution du côté du style du modèle, Volkswagen préférant conserver une filiation entre les différentes générations de son SUV star, afin de ne pas trop perturber ses clients fidèles. Pour ce qui concerne les motorisations, la prudence sera aussi de mise et le futur Tiguan conservera des moteurs essence TSI et du diesel TDI et même la transmission intégrale sur les modèles les plus haut de gamme. La motorisation hybride rechargeable de 245 ch sera aussi de la partie et devrait bénéficier d'une augmentation de son autonomie électrique, passant de 50 km à 70 km.

LA GENÈSE D'UN SCORPION

Les coulisses de la conception de la nouvelle Abarth 500e

L'élégance agressive du Scorpion et ses lignes souples et audacieuses prennent vie dans le design de la Nouvelle Abarth 500e, qui s'inspire également des caractéristiques physiques de l'animal pour souligner sa puissance, sa légèreté et son aérodynamisme.

Pendant l'étude de conception de la Nouvelle Abarth 500e, les designers du Centro Stile se sont efforcés d'intégrer l'essence de l'animal au cœur du design intérieur et extérieur du nouveau Scorpion 100% électrique. Immédiatement identifiable sur la Nouvelle Abarth 500e, l'aiguillon du Scorpion est présent sur pas moins de deux éléments du processus créatif : le bouclier avant et les jantes. 30 mm plus long que la normale, le bouclier présente une aile aérodynamique offrant une résistance et une structure exceptionnelles. Disponibles en 17" et en version diamantée de 18", les jantes accentuent la forme circulaire de l'élément tout en sublimant l'allure du véhicule.

On retrouve les pattes du Scorpion dans les lignes aérodynamiques uniques de la jupe avant, dessinée



pour laisser passer l'air avec style. Conçu pour renforcer les performances de la voiture, l'aile avant connecté à la jupe latérale accentue encore l'aérodynamisme du véhicule. Inspiré du langage corporel émanant de la carapace du scorpion, il protège les roues sur l'avant et accroît les performances aérodynamiques de la voiture.

Afin d'associer sportivité et pénétration dans l'air, les designers ont abaissé et allongé l'avant de la voiture, pour un style entièrement re-

nouvelé. Impossible de passer à côté de la fluidité et de la pureté des formes de l'animal, symboles du sérieux, du charme et de la qualité de la Marque au Scorpion. Le choix des designers de supprimer les « sourcils » au-dessus des feux diurnes supérieurs permet de créer un éclairage plus sportif et plus affirmé, qui accentue encore l'extrême légèreté du véhicule.

De plus, la présence à l'avant de l'audacieuse ligne rouge, met en lumière l'inscription Abarth, rehaussée du

Premier rappel pour la Toyota GR 86

Commercialisé pour une durée limitée, le Toyota GR 86 se fait des plus rares sur les routes de l'Hexagone. La faute à un prix de vente artificiellement gonflé par un malus écologique correspondant à la moitié du tarif demandé par Toyota. Pourtant, lors de notre essai, nous avons loué les qualités de ce modèle.

Si vous êtes l'un des propriétaires de ce véhicule, vous allez donc recevoir prochainement un courrier du constructeur vous demandant de prendre rapidement contact avec votre concessionnaire. En effet, le géant japonais a remarqué que, sur les exemplaires sortis de chaîne entre le 17 mars et le 26 octobre 2022, le module de communication des données, DCM en langage interne, pouvait ne pas avoir été activé. Ce calculateur permet à la voiture de communiquer vers l'extérieur, de façon que Toyota récolte un certain nombre d'informations anonymisées.

La vérification, et, si nécessaire, l'activation de ce boîtier ne nécessitera pas plus de 10 minutes. L'immobilisation sera donc des plus courtes. Selon les informations qui nous ont été fournies par l'importateur français, seuls 23 GR 86 seraient concernés par cette opération dans notre pays. Le courrier envoyé aux possesseurs de ces Toyota fera référence à l'opération codifiée 22SMD-125.

plus petit logo historique placé sur le dessus, au bord du capot. À l'arrière, on retrouve la forme triangulaire du scorpion dans la nouvelle interprétation du diffuseur aérodynamique, mis en valeur par la couleur blanche de l'insert pour créer un lien original avec les ailerons verticaux.

« Diriger la bête par l'aiguillon », telle fut la devise des designers au moment de révolutionner (comme pour la Ritmo Abarth) le design du volant en lui apportant le style agressif emblématique du scorpion. En référence aux anciennes voitures de rallye, les designers ont choisi d'ajouter trois branches au volant pour accentuer le caractère sportif de la voiture, dans une symbiose parfaite entre passé et avenir. On retrouve également le scorpion dans de nombreux éléments du design intérieur, conçu avec précision pour maximiser le confort de conduite. Les sièges incarnent la dualité de l'animal, sa carapace rigide et son exceptionnelle fluidité de mouvement.

Près de 1.200 écoles primaires seront équipées en tablettes numériques

Près de 1.200 établissements d'enseignement primaire à travers le territoire national seront équipés, avant la prochaine rentrée scolaire (2023/2024), en supports pédagogiques numériques (tablettes), a souligné, dimanche à Ouargla, le ministre de l'Éducation Nationale, Abdelhakim Belaabed.

"Près de 1.200 écoles primaires implantées à travers le territoire national seront équipées, avant la prochaine saison scolaire, en tablettes numériques, en application des instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune", a affirmé M. Belaabed lors d'un point de presse tenu en marge de la cérémonie du coup d'envoi des épreuves du Baccalauréat, session juin 2023, depuis le centre d'examens "Hocine Merkhoufi" d'Ouargla.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Huit ans de prison ferme requis contre Nouredine Bedoui et Abdelmalek Boudiaf

Le procureur de la République près le Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis une peine de 8 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million Da contre l'ancien Premier ministre, Nouredine Bedoui, et l'ancien ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, poursuivis en tant que walis dans une affaire de marché douteux portant sur la réalisation de l'aérogare de Constantine.

Quarante-et-un (41) autres suspects sont poursuivis dans cette affaire pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction, trafic d'influence et octroi d'indus avantages. Le procureur de la République a également requis une peine de 5 ans de prison ferme et une amende d'un million Da contre l'ancien wali de Constantine, Taher Sekrane et l'ancien Secrétaire général de ladite wilaya, Benyoucef Aziz.

Des peines allant de 3 à 5 ans de prison ferme ont également été requises contre 40 autres accusés dans la même affaire, dont des anciens directeurs relevant de la wilaya de Constantine, des entrepreneurs et des propriétaires de bureaux d'études.

Selon l'arrêt du renvoi, il s'agit d'un marché douteux portant sur la réalisation de l'aérogare de Constantine, où le montant de l'enveloppe financière du projet a été gonflé entraînant la perte d'importants montants dans ce projet qui a été réceptionné après un délai de 10 ans au lieu de 48 mois, fixés dans le cahier de charges.

Le projet de l'aérogare de Constantine a été lancé en 2003, soit lors du mandat de l'ancien wali Taher Sekrane (2002-2005), et devait être livré dans un délais ne dépassant pas 48 mois. Toutefois, la valeur du projet a augmenté de 615% en raison de travaux supplémentaires.

FRANCE

La croissance du PIB reste faible, les prix se détendent

Avec une croissance attendue de +0,1% au deuxième trimestre, l'économie française devrait continuer de résister modestement alors que les prix se détendent dans les principaux secteurs d'activité. La Banque de France signale par ailleurs que le pic d'inflation est « probablement atteint » sur la période.

La capacité de résilience de l'économie française face à une conjoncture morose ne se dément pas. Elle n'a toutefois rien de spectaculaire : selon la Banque de France, entre avril et juin, le produit intérieur brut (PIB) progressera de 0,1% par rapport au premier trimestre, où il avait augmenté de 0,2%. Cette prévision pour le deuxième trimestre est inférieure à celle de l'Institut national de la statistique (Insee), qui table sur une hausse de 0,2% du PIB.

« Mois après mois, l'activité continue de progresser même si c'est sur un rythme modéré », a déclaré jeudi Olivier Garnier, directeur général des statistiques, des études et de l'international à la Banque de France, en présentant la nouvelle enquête mensuelle de conjoncture de l'institution.

La « résilience de l'activité » reposerait sur une progression dans l'industrie et les services en mai, qui devrait se poursuivre en juin, a-t-il expliqué à propos de cette enquête menée par la Banque de France auprès d'environ 8.500 entreprises entre le 26 mai et le 5 juin.

PLUSIEURS DOSSIERS ONT ÉTÉ EXAMINÉS

Tebboune préside un Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, ce dimanche, un Conseil des ministres. Cette réunion a été consacrée à l'examen de deux projets de loi portant règles de prévention, d'intervention et de limitation des risques liés aux catastrophes, et Code de procédures civile et administrative, outre des exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à deux projets de loi portant règles de prévention, d'intervention et de limitation des risques liés aux catastrophes, et Code de procédures civile et administrative, et à la présentation d'exposés notamment sur



: des axes d'un projet de loi-cadre sur la lutte contre le faux et l'usage de faux, le programme complémentaire dédié à la wilaya de

Djelfa, et la revalorisation du régime indemnitaire des fonctionnaires activant dans les wilayas du Sud», lit-on dans le communiqué.

COUR D'ALGER

Une journée d'études sur "la lutte et la prévention contre la drogue et les stupéfiants"

La Cour d'Alger a organisé, dimanche, une journée d'études sur "la lutte et la prévention contre la drogue et les stupéfiants", au cours de laquelle les intervenants ont salué les derniers amendements apportés à la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes.

Le juge d'instruction, vice-président du pôle pénal financier et économique spécialisé de Sidi M'hamed, Rostom Mansouri, a salué les nouvelles dispositions contenues dans la loi 23-05 du 7 mai 2023, modifiant et complétant la loi 04-

18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. Soulignant que cette nouvelle loi a conféré "un grand rôle" à la société civile dans la lutte contre la drogue aussi bien qu'aux mosquées et aux établissements culturels et sportifs, M. Mansouri a indiqué que la société civile s'acquitte également de son rôle à travers sa participation à "l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la drogue".

Il a affirmé, à ce propos, que les derniers amendements de cette loi ont souligné "le rôle

majeur des médias dans la lutte contre la drogue à la faveur des émissions télévisées ou des programmes de formation pour sensibiliser sur ce phénomène". De son côté, la magistrate au tribunal de Rouïba, Ghania Gueddoud, a salué ces amendements, notamment en ce qui concerne l'implication de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la drogue, estimant que cela "est à même de sensibiliser les jeunes, en particulier les adultes, aux risques de ces poisons". Pour sa part, le médecin légiste à l'établissement

hospitalo-universitaire "Moustapha Pacha", Dr. Djamil Azouz, s'est félicité des derniers amendements apportés à la loi, les qualifiant de "valeur ajoutée", en considérant "le toxicomane comme étant une victime qui mérite la prévention et le traitement sans poursuites". En tant que médecin légiste, Dr. Azouz a souligné "le nombre élevé de jeunes qui meurent d'overdose". De son côté, le premier procureur général adjoint près la Cour d'Alger, Tahar Messaoudi, a affirmé la nécessité de lutter contre la drogue et d'accorder la priorité à la prévention et au traitement.

FACE AUX CRISES ÉCONOMIQUE ET MIGRATOIRE

L'UE envisage une aide financière à la Tunisie

L'Union européenne envisage d'accorder une aide supplémentaire d'un milliard d'euros à la Tunisie pour l'aider à développer son économie sinistrée, à redresser les finances publiques et à faire face à la crise migratoire, a annoncé dimanche la présidente de la Commission européenne.

Ursula von der Leyen, en déplacement en Tunisie, a déclaré que 900 millions d'euros d'aide macrofinancière et 150 millions d'euros d'aide budgétaire immédiate pourraient être débloqués "dès que l'accord nécessaire aura été trouvé", sans donner plus de détails.

Elle a ajouté que l'UE apporterait dans l'année 100 millions d'euros pour la surveillance des frontières, la recherche et le sauvetage, les opérations de lutte contre la contrebande et les opérations de retours des migrants "fondés sur le respect des droits de l'homme".

L'UE a jusqu'à présent conditionné son soutien économique à un accord entre Tunis et le Fonds monétaire international sur un nouveau prêt. Mais les discussions avec l'institution internationale



achoppent sur la question des réductions de subventions et la restructuration des entreprises publiques, demandées par le FMI.

Étaient également présents en Tunisie, le Premier ministre néerlandais Mark Rutte et la présidente du Conseil italien Giorgia Meloni, qui a insisté pour que le FMI assouplisse les conditions d'oc-

trois du prêt. Elle a ajouté qu'il y avait "une fenêtre d'opportunité" pour finaliser l'accord d'aide, avant le Conseil européen à la fin du mois. L'Italie est le principal pays d'arrivée des migrants qui traversent la Méditerranée depuis la Tunisie.

